

L2S4 (UFR Histoire)

Economie générale

Notes de cours

Avertissement

- Ces notes concernent la théorie et les exercices du cours. Elles sont susceptibles d'être révisées régulièrement.
- Leur usage par les étudiants du cours est indispensable. Il est demandé de ne pas les diffuser ni d'y faire référence.
- Les énoncés des exercices, avec éventuellement des indications pour les résoudre, se trouvent à la fin de chaque chapitre. Un fichier annexe à ce cours reprend les corrections des exercices.

Bibliographie

Olivia Montel-Dumont (dir) (2008). « Découverte de l'économie (tome 1) », Cahier français n°345, La Documentation française.

de Wasseige Yves (2005) . « Comprendre l'économie politique », Editions Couleur Livres, Bruxelles.

Euzéby Alain (2000). « Introduction à l'économie politique – 1. Concepts et mécanismes », Eds Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Mankiw N. Gregory (1998). « Principes de l'économie », Economica, Paris.

Mankiw N. Gregory et M. Taylor (2013). « Principes de l'économie », de Boeck, 3^{ème} éd.

Stiglitz J. – C. Walsch (2004). « Principes d'économie moderne », de Boeck, 2^{ème} éd.

Plan

Chapitre 1 : La consommation des ménages

Chapitre 2 : L'investissement (1^{ère} partie)

Chapitre 3 : L'investissement (2^{ème} partie)

Chapitre 4 : Economie publique (1^{ère} partie)

Chapitre 5 : Economie publique (2^{ème} partie)

Chapitre 6 : Echange et commerce international

Chapitre 7 : Production, revenus et transferts

Chapitre 8 : Le patrimoine et ses variations

1. La consommation des ménages

1.1 Le problème du consommateur

1.1.1 Ce problème s'énonce comme suit :

- quelle part de son revenu disponible (RD) consacrer à la consommation (C) et quelle part épargner ? Si ses dépenses de consommation dépassent son RD, jusqu'à quel point doit-il s'endetter ?
- comment affecter (répartir) ses dépenses de consommation entre les différents BS offerts ?

1.1.2 Déterminants de la solution

- En l'absence de rareté (c-à-d avec un RD illimité), un consommateur pourrait en principe acheter tout ce qu'il veut ! Un premier déterminant est donc sa contrainte budgétaire, autrement dit le fait que son RD est limité.
- Compte tenu de sa contrainte budgétaire, le consommateur affecte ses dépenses de C en fonction de différents facteurs : ses besoins¹, ses goûts et préférences, les propriétés des différents BS offerts (prix, qualité,...), le contexte (mode, publicité, climat, environnement socio-culturel,...)².

1.2 Analyse empirique des choix de C des ménages

1.2.1 Aperçu historique

- en France et dans des pays comparables, on observe sur le long terme une croissance exponentielle du pouvoir d'achat et de la C. Très schématiquement, on peut distinguer trois grandes périodes :
 - jusqu'en 1920, le 1^{er} poste est l'alimentation, mais on observe aussi une augmentation progressive des parts du textile et logement ;
 - entre 1920 et 1950, la part de l'alimentation décroît et passe sous les 50 %, tandis que la consommation de biens durables augmente
 - ensuite, et surtout après 1970, c'est la consommation de services qui s'impose
- d'un point de vue sociologique, la croissance de la C s'est accompagnée de changements de comportement, induits par des changements de mentalité et de valeurs. De ce point de vue et toujours très schématiquement, on distingue deux périodes :
 - 1^{ère} période (→ 1950) : la C est perçue comme une jouissance, et donc comme un péché, alors que l'épargne est considérée comme une vertu. Cette mentalité s'explique par un contexte de dénuement et de précarité qui incite à des comportements de précaution par rapport à un futur incertain (le stéréotype de la fourmi s'impose !)

¹ Rappel du chapitre 2 du cours « Introduction à l'économie » de L2S3 : l'économie ne pose pas de jugements de valeur sur les besoins et se contente de les constater. En effet, la notion de besoin est très subjective et discutable (ex : tchater sur internet pendant des heures est-il nécessaire ou superflu ?). En conséquence, du point de vue de l'économie, leur nombre est illimité.

² Ces facteurs ont déjà été rencontrés au cours « Introduction à l'économie » de L2S3.

- 2^{ème} période (> 1950) : la C est influencée par l'hédonisme, une philosophie qui fait du plaisir le but de l'existence (le stéréotype de la cigale s'impose !)
- cette 2^{ème} période s'est caractérisée par le développement de la société de C, caractérisée par :
 - la marchandisation de la C (ex : l'autoproduction domestique est remplacée par des BS marchands)
 - la société salariale (les travailleurs bénéficient de « hauts » salaires, de contrats de travail « stables », l'offre de services collectifs par l'Etat « providence » augmente)
 - une $\uparrow$ du pouvoir d'achat, due à l' $\uparrow$ des salaires, celle-ci étant permise par de fortes $\uparrow$ de la productivité du travail

1.2.2 « Lois » relative à la C des ménages

- l'observation statistique des choix de C (remontant au 19^{ème} siècle) a permis de dégager une série de « lois » (de régularités) dans le comportement des ménages.

- 1^{ère} loi d'Engel³ :

- énoncé : si le RD $\uparrow$, la part de la C dans le RD (le rapport C/RD) $\downarrow$ et celle de l'épargne (le rapport E/RD) $\uparrow$
- le rapport C/RD désigne la propension moyenne à consommer du ménage
- exemple :

RD	C	E
1000 €	900 €	100 €
2000 €	1600 €	400 €

Commentaire : si RD double, on observe que le rapport C/RD passe de 90% à 80% et le rapport E/RD passe de 10% à 20%.

- 2^{ème} loi d'Engel :

- énoncé : si le RD $\uparrow$, la part de la consommation alimentaire dans le RD $\downarrow$
- cette loi traduit un effet de saturation des besoins alimentaires. Ceux-ci sont prioritaires car essentiels pour survivre, mais à mesure que leur RD $\uparrow$, les agents peuvent consacrer une part croissante de celui-ci à d'autres BS.

- extension à la 2^{ème} loi d'Engel :

- énoncé : si le RD $\uparrow$, les coefficients budgétaires se modifient. Certains $\uparrow$ et d'autres $\downarrow$. Un coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à une catégorie de BS (par exemple l'alimentation) à la dépense totale.
- Application en France (cfr. Tab 1.1)

- loi de la « moyennisation » :

- énoncé : en termes de C, il y a rattrapage avec le temps des ménages à revenu élevé par les autres
- remarque : malgré le rattrapage, les clivages sociaux demeurent
- Application en France au niveau des biens durables (cfr. Tableau 1.2)

³ Ernst Engel : économiste allemand du 19^{ème} siècle.

Tableau 1.1 : Evolution des coefficients budgétaires en France métropolitaine (source : Cahier français n°345, p.39)

Postes de BS (parts en %)	1960	1980	2000	2003
Alimentation, boissons, tabac	28.6	17.3	14.1	13.0
Habillement, chaussures	9.7	6.1	4.0	3.6
Logement, chauffage, éclairage	10.7	16.8	19.1	19.1
Equipement du logement	8.4	6.8	5.1	4.7
Hygiène et santé	1.5	2.0	2.9	3.0
Transports et télécommunications	9.8	13.4	13.9	13.5
Culture, loisirs, distractions	6.2	7.1	7.1	7.2
Autres BS	12.7	12.1	12.5	13.0
Consommation non marchande ⁴	12.4	18.5	21.3	22.0

Commentaire : le tableau confirme la 2^{ème} loi d'Engel, ainsi que son extension

Tableau 1.2 Rattrapage en terme de C
(INSEE, Tableau de l'économie française 2002-2003, p.43)

Rattrapage dans le temps (en %)		
Bien	1960	2001
Réfrigérateur	27	99
Téléviseur	13	97
Lave linge	25	90
Automobile	30	79
Lave-vaisselle		39
Micro-ordinateur		32

Commentaire : le tableau illustre l'évolution des taux d'équipement des ménages pour différents biens durables. D'abord réservés aux plus fortunés, ils ont été progressivement acquis par une grande majorité des ménages.

⁴ Dont santé et éducation. La C non marchande est financée par les administrations publiques et les associations.

1.2.3 Déterminants socioculturels

- les prix et le RD ne sont pas les seuls facteurs déterminants des choix de C. D'autres facteurs jouent, comme le statut socioprofessionnel, la mode, la publicité,... Le texte ci-dessous montre l'importance du statut professionnel sur la C de vêtements.

- l'apparition incessante de nouveaux produits, les effets de modes, la publicité, l'« obligation » de suivre le « mouvement »,... ont conduit à ce qu'on qualifie de société de C :

- dans les années 60-70, la société de C fut très critiquée car source d'aliénation (en opposition avec l'idée du consommateur « souverain » imposant ses choix aux producteurs)
 - après une période d'atténuation, les critiques renaissent ces dernières années, en lien avec l'émergence des grands problèmes d'environnement. La société de C reste en effet plus que jamais d'actualité.
- extrait de « Les choix de C », Cahier français n°345, p.38.

La loi d'Engel et les catégories socioprofessionnelles

Le sociologue durkheimien Maurice Halbwachs (12) se fixe pour objectif dans sa thèse de vérifier la loi d'Engel. Il montre que la loi d'Engel est validée. Mais de manière générale, l'évolution du revenu ne suffit pas pour prévoir l'évolution de la structure du budget des ménages. Les statistiques de l'époque distinguent deux catégories de salariés : les ouvriers, payés en général à la semaine ou à la quinzaine, et les employés, payés mensuellement. Les revenus des seconds ne sont pas nécessairement supérieurs à ceux des premiers. Halbwachs constate les paradoxes suivants : d'une part, lorsque leur revenu augmente, les ouvriers consacrent une part plus importante de leur budget aux vêtements alors que cette part est stable chez les employés ; d'autre part, lorsque leur revenu augmente, les employés consacrent une part croissante de celui-ci au logement alors que cette part est stable chez les ouvriers.

Les choix de consommation ne sont donc pas seulement déterminés par le revenu et les prix mais aussi par les modes de vie. Paul-Henry Chombart de Lauwe (13) explique ainsi que chez les ouvriers, le lieu de sociabilité privilégié n'est pas le logement (on invite peu) mais le café. À cette époque, les logements ouvriers sont caractérisés par la promiscuité ; c'est donc dans la rue ou au café qu'on se retrouve pour un peu d'intimité, d'où l'importance des vêtements et du paraître. Au contraire, les employés valorisent un modèle de consommation emprunté à la bourgeoisie où le foyer est le centre de la vie sociale. À mesure que la contrainte budgétaire se desserre, on essaie de louer un logement plus grand avec un plus grand nombre de pièces, voire un salon comme les bourgeois, c'est-à-dire une pièce qui ne sert qu'à recevoir. Expliquer les choix de consommation suppose donc aussi d'expliquer la genèse des préférences.

(12) Halbwachs M. (1912), *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, EAC/Archives, 1970.

1.2.4 Elasticités

- Afin de mesurer la sensibilité d'une variable économique à un changement d'un de ses déterminants, les économistes utilisent volontiers la notion d'élasticité. En ce qui concerne la demande de BS de C, deux déterminants particulièrement étudiés sont le prix et le revenu disponible.

- élasticité-prix :

- elle mesure la variation en % de la demande d'un BS, suite à une variation du prix de ce BS de 1%
- calcul :

$$el_p = \Delta_r D / \Delta_r p$$

où $\Delta_r D$ et $\Delta_r p$ sont respectivement les variations relatives (en %) de la demande et du prix.

- la demande est qualifiée de élastique si el_p est élevé (une petite $\uparrow$ de p implique une grande $\downarrow$ de D)
- au contraire, la demande est qualifiée de rigide si el_p est faible (une grande $\uparrow$ de p implique une petite $\downarrow$ de D). C'est le cas des BS de première nécessité, car il est très difficile de s'en passer.

- élasticité-revenu :

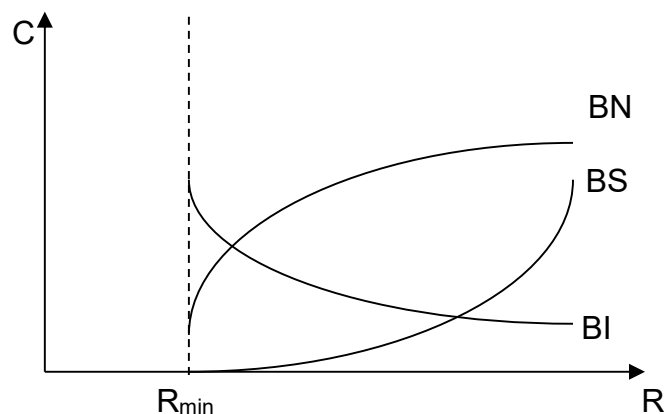
- elle mesure la variation en % de la demande d'un BS, suite à une variation du revenu disponible de 1%
- calcul :

$$el_R = \Delta_r D / \Delta_r RD$$

où $\Delta_r D$ et $\Delta_r RD$ sont respectivement les variations relatives (en %) de la demande et du revenu disponible

- la notion d'élasticité-revenu permet de classer les BS en 3 catégories (cfr. Figure 1.1) :
 - BS inférieur : ces BS se caractérisent par $el_R < 0$. Autrement dit, si le revenu $\uparrow$, alors la demande $\downarrow$. Ex : pain, pâte, patates,...
 - BS normal : ces BS se caractérisent par $0 < el_R < 1$. Autrement dit, si le revenu $\uparrow$, alors la demande $\uparrow$ proportionnellement moins que le revenu. Ex : vêtements.
 - BS supérieur : ces BS se caractérisent par $1 < el_R$. Autrement dit, si le revenu $\uparrow$, alors la demande $\uparrow$ proportionnellement plus que le revenu. Ex : loisirs, produits de luxe.

Figure 1.1 C des biens inférieurs, moyens, supérieurs en fonction de RD



Commentaire : les 3 courbes illustrent comment évolue la C des biens inférieurs (BI), normaux (BN) et supérieurs (BS) selon la 2^{ème} loi d'Engel. R_{min} désigne le revenu de survie.

1.3 La consommation finale

1.3.1 Préliminaires

- la consommation finale (CF) désigne la C globale de l'ensemble des ménages, autrement dit l'ensemble des BS utilisés pour la satisfaction directe de différents besoins des ménages. Il s'agit donc d'un concept macroéconomique.
- Cependant, si la CF satisfait à un très grand nombre de besoins, elle ne satisfait pas tous les besoins ! Certains lui échappent (ex : besoin d'air, besoins affectifs,...)
- en terme d'affectation du PIB⁵, la CF constitue de loin le poste le plus important. En France, elle représente autour de 60% du PIB.
- la CF comprend les achats de biens durables par les ménages, mais pas leurs investissements fonciers ou immobiliers⁶.

1.3.2 Déterminants de la CF

1.3.2.1 La fonction de C keynésienne

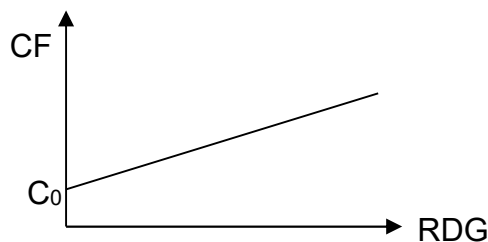
- postule que le principal déterminant de la CF est le revenu disponible global des ménages (RDG), compris comme la somme de leurs revenus disponibles

- formule :

$$CF = C_0 + c \text{ RDG}$$

où C_0 (>0) désigne la C autonome (qui ne dépend pas du RDG) et c ($0 < c < 1$) désigne la propension marginale à consommer.

- représentation graphique :



- Comme $c > 0$, la $CF \uparrow$ si $RDG \uparrow$. Cependant, comme $c < 1$, la $CF \uparrow$ proportionnellement moins vite que RDG . Ex : si $c = .9$ et $RDG \uparrow$ de 100€, $CF \uparrow$ de 90€.
- le RDG doit être compris en termes de revenu global disponible réel, c-à-d
 - après prise en compte des transferts (principalement avec l'Etat)
 - exprimé en termes de pouvoir d'achat (autrement dit, déflaté par l'indice des prix à la C).

⁵ Cfr. cours « Introduction à l'économie » de L2S3.

⁶ Au sens de la Comptabilité Nationale, outre les achats par les ménages de BS marchands (le principal poste de la CF), la CF comprend :

- l'autoconsommation des produits du jardin (ce qu'un ménage produit dans son jardin et consomme lui-même)
- les prestations en nature fournies par les employeurs (repas, logements,...)
- les loyers fictifs des logements occupés par leur propriétaire (évalué comme ce que le propriétaire d'un logement devrait payer s'il le louait)
- les services domestiques fournis aux ménages par un personnel salarié (gardienne d'enfant, employé de maison,...)
- la part payée par les ménages de services fournis par les administrations privées (clubs, églises,...) et publiques (hôpitaux, crèches, écoles,...)

- comme RDG détermine CF, tout facteur affectant RDG va affecter indirectement CF. Ainsi :

- une $\uparrow$ de l'IPP implique que RDG $\downarrow$, d'où CF $\downarrow$
- une $\uparrow$ générale des prix implique que RDG $\downarrow$ (en terme de pouvoir d'achat), d'où CF $\downarrow$

- l'observation empirique confirme la dépendance de la CF à l'égard du RDG réel. Cependant, pour certaines périodes, la fonction de C keynésienne ne semble pas suffisante. D'où la nécessité d'autres explications.

1.3.2.2 Les fonctions de C tenant compte du futur

- ces fonctions reposent sur les idées suivantes :

- la C des ménages dépend de leur richesse globale, comprise comme la somme de leurs revenus disponibles courant et futurs. Le revenu courant n'est donc qu'une petite fraction de la richesse globale (et ce d'autant + que la personne est jeune).
- les ménages ont tendance à stabiliser leur C dans le temps en jouant sur leur épargne

- ces fonctions sont principalement :

- la théorie du cycle de vie, qui met en évidence le rôle de l'épargne durant la vie active afin de maintenir son niveau de C pendant la retraite
- la théorie du revenu permanent, qui insiste sur le rôle de l'épargne dans le lissage de la C entre les bonnes et les mauvaises années (on épargne pendant les bonnes et on désépargne pendant les mauvaises)
- conséquences prévues par ces théories :
 - ▶ comme le RDG courant n'est qu'une petite fraction de la richesse globale, une mesure ne favorisant que le RDG courant (par ex via une $\downarrow$ transitoire de l'IPP) aura un impact positif sur la CF courante beaucoup + limité que ce que prévoit la fonction keynésienne.
 - ▶ comme la richesse globale détermine CF, tout facteur affectant cette richesse va affecter indirectement CF. Par exemple, si les ménages s'attendent à une $\downarrow$ de leurs revenus futurs, ces théories prévoient une $\downarrow$ de leur C courante.

- malgré leurs postulats réalistes, on observe empiriquement que la CF dépend nettement plus du RDG courant que ne le prévoient les fonctions de C tenant compte du futur.

1.3.2.3 Autres explications

- les biens durables :

- ces biens ont la propriété que leur achat peut être différé (en particulier si l'équipement qu'on souhaite remplacer fonctionne encore). Si le RD d'un ménage devient temporairement plus faible et si celui-ci réagit en postposant l'achat du bien désiré, le RD courant a bien un impact sensible sur la C du ménage (contrairement à ce que prévoient les fonctions de C qui tiennent compte du futur).
- les achats de biens durables sont sensibles aux conditions du crédit (cfr. infra)

- le rationnement du crédit : les fonctions de C tenant compte du futur (en particulier la théorie du revenu permanent) postule que, pour lisser sa C, le ménage dispose d'une épargne suffisante ou peut emprunter sans contrainte. Or beaucoup de ménages ne remplissent pas ces conditions. C'est souvent le cas des ménages à bas revenus, qui n'ont que peu ou pas d'épargne et à qui les banques sont peu

disposées à prêter. En conséquence, si leurs RD ↓, ces ménages seront contraints de ↓ leur C, et à nouveau, on a un lien direct entre RD et C.

- le taux d'intérêt : pour les ménages qui ont accès au crédit, les conditions et le coût de l'emprunt, mesuré par le taux d'intérêt, affecte leur C (en particulier de biens durables). En effet, plus le taux d'intérêt est faible, plus les intérêts à payer (en plus du remboursement à l'échéance prévue) seront faibles, ce qui rend le bien d'autant moins onéreux à acquérir.

- l'influence de l'offre :

- l'apparition continue de nouveaux produits finit par se traduire par de nouveaux besoins (ex : portable, mini-ordinateur)
- promotions et publicité sont autant de stimulants de la C des ménages

1.4 Lecture : Une consommation toujours très industrielle⁷

Les ménages d'aujourd'hui consacrent une part plus faible de leurs revenus à l'achat de biens industriels. Ils en achètent pourtant beaucoup plus qu'avant.

Les biens industriels représentaient presque les deux tiers des achats des ménages en 1959 ; ils n'en constituent plus qu'un peu moins de la moitié. Une proportion qui reste cependant considérable et amène à relativiser ce qu'on entend souvent sur la dématérialisation des économies développées. C'est, sans surprise, le poids des achats liés à l'alimentation qui a le plus fortement chuté, passant de 34 % des dépenses des ménages en 1959 à 18 % l'an dernier. Ainsi que les achats de textile et d'habillement qui comptaient pour 12 % de leur budget il y a cinquante ans et n'en mobilisent plus que 5 % aujourd'hui.

Des postes comme l'automobile, les carburants ou encore l'eau, le gaz et l'électricité ont connu des évolutions parallèles : après avoir vu leur poids augmenter dans la consommation jusqu'à la fin des années 80, celui-ci stagne ou décroît depuis. Du côté des hausses, on observe ces dernières années une montée impressionnante des dépenses de télécommunications, quoique leur niveau global reste encore modeste : elles représentaient (avec les dépenses pour le courrier postal) 2,6 % du total en 2006, contre 0,5 % en 1959, une multiplication par cinq.

Des écarts considérables

Mais ce sont surtout les loyers qui expliquent la montée des services dans la consommation des ménages : alors qu'ils ne pesaient que 5,5 % des dépenses en 1959, ils en représentent 19 % aujourd'hui, presque quatre fois plus (y compris les loyers fictifs que se versent les propriétaires à eux-mêmes). Un effet non seulement de la hausse des prix de l'immobilier, mais aussi de la réduction de la taille des ménages. Ces chiffres ne traduisent cependant pas tout ce que les Français et les Françaises consomment : une partie significative des services dont ils profitent n'y sont pas inclus, car ils sont fournis dans le cadre de services publics, comme l'école ou la police, financés par l'impôt.

Les évolutions des différents postes de consommation sont fortement liées à celles

⁷ Extrait de la revue Alternatives Economiques, n°261, p.56-57, 2007.

des prix des biens et des services concernés. Sur une période aussi longue que cinquante ans, le suivi de ces évolutions est délicat, car la nature des biens a souvent profondément changé : un téléviseur noir et blanc de 1959 permettant de voir deux chaînes et une télévision à écran plat d'aujourd'hui connectée à la TNT et/ou à un satellite n'ont plus grand-chose en commun. Or, les statisticiens ont beaucoup de mal à prendre en compte ces différences. Malgré ces réserves, la comparaison des évolutions de prix reste instructive : elle révèle en effet des écarts considérables. Depuis 1959, les prix ont été globalement multipliés par 9, selon l'Insee, mais ceux des services aux particuliers, du bâtiment ou encore des hôtels-restaurants ont été multipliés par 20, plus de deux fois la moyenne. A l'inverse, les prix des produits industriels n'ont été multipliés que par 6.

Ces différences reflètent, d'une part, les écarts en matière de gains de productivité entre les différents secteurs de l'économie et, d'autre part, l'impact croissant des importations en provenance des pays à bas coûts. Si on corrige les différences d'évolution des prix, la consommation de produits industriels a été multipliée par 4,6 depuis 1959, comme les services.

Les ménages ne consomment cependant pas tous leurs revenus, ils en épargnent aussi une partie. Et même une partie importante : les ménages de l'Hexagone figurent en effet parmi ceux qui adoptent le plus un comportement de « fourmis » au sein des pays développés. Cette part s'est cependant un peu réduite : elle n'était plus que de 15,3 % des revenus l'an dernier, contre de l'ordre de 18 % dans les années 60, et 20 % dans les années 70. Au sein de ce total, c'est l'épargne non financière (qui correspond à l'investissement immobilier des ménages) qui a eu tendance à se réduire, tandis que l'épargne financière (livrets d'épargne, actions ou obligations) restait stable, oscillant autour de 6 % des revenus. A l'exception d'un plongeon à la fin des années 80.

2. L'investissement (1^{ère} partie)

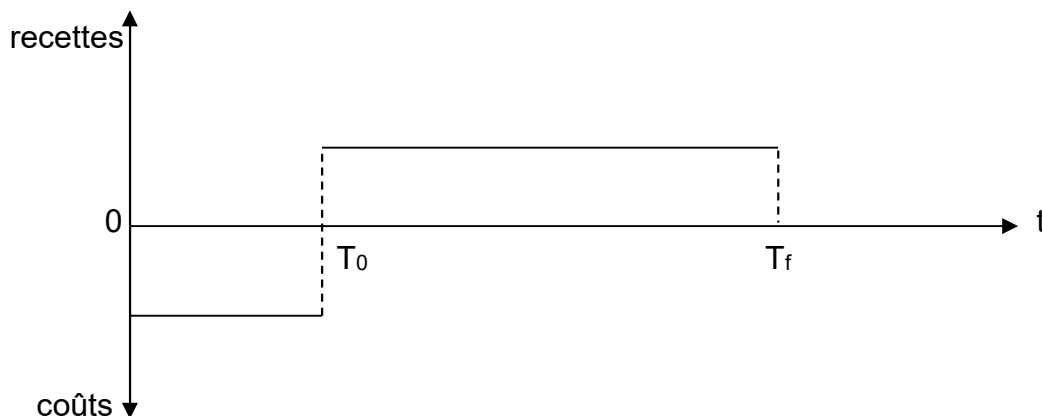
2.1 L'investissement réel

- l'investissement réel est une opération économique fondamentale, à la base du renouvellement du capital productif (machines, outils, bâtiments) et de sa croissance
- celui-ci doit être distingué de l'investissement financier, qui concerne l'affectation de l'épargne, c-à-d les placements financiers. Dans ce chapitre, il ne sera question que de l'investissement réel.
- celui-ci concerne tant le niveau microéconomique (entreprise, ménage, Etat) que macroéconomique (pays). On aborde ces deux niveaux successivement, en se limitant sur le plan micro à l'investissement (I) d'une entreprise.

2.2 L'investissement de l'entreprise

2.2.1 Caractéristiques

- une opération d'I est inscrite dans le temps. Comme elle fait intervenir des coûts et des recettes à des moments différents du temps, il est nécessaire d'actualiser ces coûts et recettes de façon à les rendre comparables (cfr. ci-dessous).
- exemple de schéma temporel d'un I dans un nouvel équipement (machine, usine) :



Commentaires :

- les coûts d'I sont les coûts liés à l'acquisition et à la mise en place du nouvel équipement ; ils s'étendent sur la période $0 \rightarrow T_0$
- les recettes sont générées pendant la durée de vie de l'équipement, c-à-d sur la période $T_0 \rightarrow T_f$

- le schéma fait apparaître une caractéristique importante de l'opération d'I, à savoir que les coûts précèdent les recettes⁸. Pour pouvoir investir, l'entreprise doit disposer de réserves ou pouvoir emprunter !

- une autre caractéristique importante de l'I (qui n'apparaît pas sur le schéma) est qu'il s'agit d'une opération risquée, au sens où les recettes (et parfois les coûts) ne sont pas connues avec certitude au moment de la décision d'investir. Au moment

⁸ Pour des raisons de facilité pédagogique, le schéma fait également apparaître que les coûts et les recettes sont constantes dans le temps. C'est rarement le cas en pratique !

d'investir, l'entrepreneur doit faire face à des questions du genre : la nouvelle machine sera-t-elle fiable ? A quel prix seront vendus les produits ? Quels seront les prix des facteurs de production et en particulier les salaires ? Investir est donc essentiellement un pari sur l'avenir.

- les sources de financement de l'entreprise pour investir sont au nombre de 3 :

- les fonds dont dispose l'entreprise (qu'elle a accumulés pendant son activité passée)
- l'apport de fonds de la part des propriétaires de l'entreprise
- l'emprunt (à long terme)⁹

- on distingue différentes notions d'I :

- I de capacité : I qui vise à ↑ la capacité de production de l'entreprise (c-à-d la quantité maximale de BS qu'elle peut produire)
- I de productivité ou de remplacement : I qui vise à renouveler les équipements frappés d'obsolescence, soit parce qu'ils sont physiquement usés, soit parce qu'ils sont technologiquement dépassés (le + fréquent en pratique)¹⁰
- I immatériel : I en certains BS sans contenu de matière, tels les logiciels indispensables pour faire fonctionner les équipements
- I brut : I total de l'entreprise
- I net : différence entre l'I brut et l'obsolescence du capital productif. En pratique, celle-ci est évaluée par l'amortissement.

- amortissement :

- définition : somme des sommes mises de côté par l'entreprise pour renouveler ses équipements
- formule :

$$\text{am annuel} = \text{prix de remplacement de la machine} / \text{durée de vie espérée}$$

- l'amortissement présente l'intérêt pour l'entreprise qu'il peut être déduit fiscalement (cfr. point 2.2.4)

2.2.2 Actualisation

2.2.2.1 Préférence pour le présent

- le plus souvent, un agent préfère disposer de 100 € aujourd'hui, plutôt que de 100 € dans un an (même en l'absence d'inflation !). On dit qu'il a une préférence pour le présent (PPP).

- les raisons de cette attitude sont multiples :

- disposer de la somme aujourd'hui permet de consommer sans attendre
- il y a le risque lié à un futur incertain (le risque que la promesse ne soit pas tenue, c-à-d de ne pas recevoir la somme attendue dans un an)
- disposer de la somme aujourd'hui permet de la placer (par ex sur un compte d'épargne), ce qui permet de récupérer la somme plus les intérêts dans un an

- si les agents préfèrent 100 € aujourd'hui à 100 € dans un an, il en découle 2 conséquences importantes :

⁹ Dans le cas d'une nouvelle entreprise, seules les 2 dernières sources sont possibles.

¹⁰ Remarque : il n'est pas toujours possible de distinguer entre I de capacité et I de remplacement. Un même I peut avoir les 2 dimensions, par exemple quand une firme automobile remplace une ancienne chaîne de montage par une chaîne robotisée permettant à la fois de produire plus et de façon plus rentable.

- 100 € dans un an valent moins que 100 € aujourd'hui !
- si un I génère un profit de 100 € aujourd'hui et de 100 € dans un an, le profit total n'est pas 200 €. Il ne suffit pas d'additionner les 2 revenus !

2.2.2.2 Actualisation

- L'actualisation d'une somme future consiste à exprimer celle-ci en son équivalent d'aujourd'hui. Cet équivalent s'appelle la valeur actualisée de la somme en question. L'actualisation permet de comparer et d'additionner (ou soustraire) des valeurs relatives à des périodes différentes.

- calcul de la valeur actualisée (va) d'une somme future :

- soit V une somme à recevoir dans T années (ex : T = 5 ans). V est donc une valeur future (vf).
- la valeur actualisée de V s'écrit :

$$S = va(V,r,T) = V / (1 + r)^T \quad (1)$$

où r désigne le taux d'actualisation (TA)

- l'égalité (1) signifie qu'un agent dont le TA = r est indifférent entre recevoir la somme S immédiatement ou recevoir la somme V dans T années

- l'expression précédente peut se réécrire :

$$V = vf(S,r,T) = S \times (1 + r)^T \quad (2)$$

- cette égalité signifie que si S est la va de V ($S = va(V,r,T)$), alors V est la valeur future de S au taux r dans T années
- alternativement, $S = va(V,r,T)$ peut s'interpréter comme la somme à placer aujourd'hui sur un compte bancaire au taux r pour obtenir V dans T années

- une question importante est celle du choix du TA :

- ce choix dépend du contexte et de l'individu. Plus la PPP d'un agent est élevée, plus il utilisera un TA élevé.
- le TA peut être choisi de façon à refléter la PPP moyenne de la société. En pratique, on choisit un taux d'intérêt sur un placement à long terme peu risqué (ex : obligation d'Etat fiable).

2.2.3 Rendement d'un projet d'investissement

- le but d'une entreprise est de faire des profits. Qu'il soit de capacité ou de productivité, un I vise toujours à ↑ les profits futurs.

- en l'absence d'incertitude, le rendement actualisé (RA) d'un I à un moment donné est égal à la somme des profits futurs actualisés que cet I va générer pendant le reste de son existence

- formule : le RA au temps t = 0 d'un I dont le coût est I_0 et générant pendant les années 1, 2,...,T un flux de profits annuels futurs $V_1, V_2, \dots, V_T$ s'écrit :

$$RA_0 = \frac{V_1}{[1 + r]} + \frac{V_2}{[1 + r]^2} + \dots + \frac{V_T}{[1 + r]^T} - I_0$$

On observe que RA_0 est d'autant + élevé que

- les profits attendus ($V_1, V_2, \dots, V_T$) sont élevés¹¹

¹¹ Comme on suppose l'absence d'incertitude, les profits futurs sont considérés comme certains (il n'y a aucun risque de ne pas les recevoir). En présence d'incertitude, l'entrepreneur doit formuler des anticipations concernant ces profits pour calculer RA_0 .

- le TA (r) est faible
- le coût de l'I (I_0) est faible

- exemple : soit un nouvel équipement coûtant 100€ aujourd'hui et qui rapportera 20€ dans un an et 110€ dans 2 ans. Avec un TA de 10%, le RA de cet I vaut :

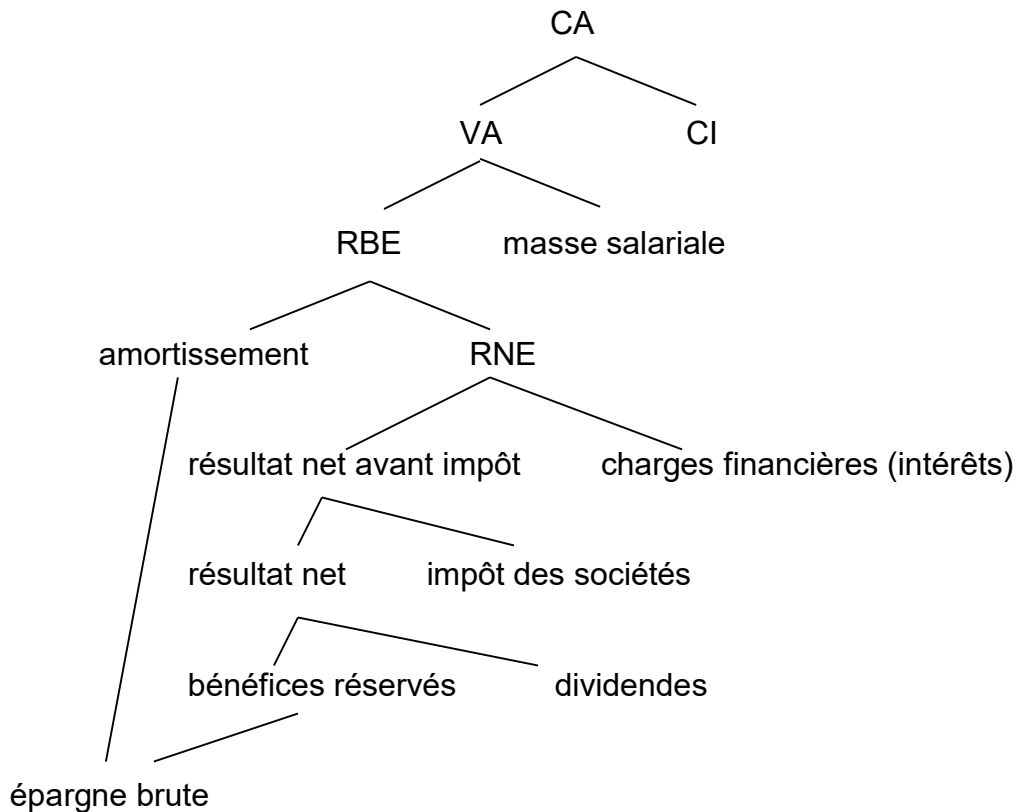
$$RA_0 = \frac{20}{[1+.1]} + \frac{110}{[1+.1]^2} - 100 = 9.09 \text{ euros}$$

Dans cet exemple, le taux de rendement RA_0 / I_0 (c-à-d le rendement par euro investi) est de $9,09/100 = 9,09 \%$.

- critères de décision d'I : dans ce cours, on retiendra les 2 règles de décisions suivantes :

- un entrepreneur n'investira dans un nouvel I que si son rendement actualisé est + ($RA_0 > 0$)
- s'il a le choix entre plusieurs I, il choisira celui dont le rendement actualisé est le + élevé

- le calcul du profit annuel (V) repose sur la séquence de calculs décrite par le schéma suivant :



- RBE et RNE désignent respectivement les résultats (ou excédents) brut et net d'exploitation. La différence est constituée par l'amortissement.
- Le profit annuel (brut après impôt) s'obtient selon la formule suivante :

$$V = \text{résultat net} + \text{amortissement}$$

Il représente la somme qui reste à l'entreprise et à ses propriétaires après paiement de toutes les charges, y compris l'impôt des sociétés.

3. L'investissement (2^{ème} partie)

3.1 L'investissement au niveau macroéconomique

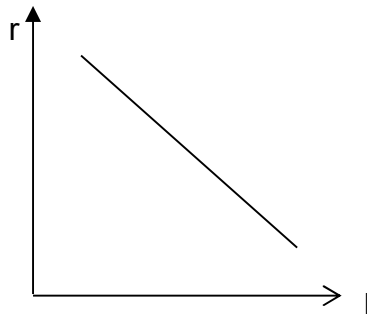
3.1.1 Caractéristiques

- au sens de la comptabilité nationale, l'I macroéconomique brut est appelé formation brute de capital fixe (FBCF). Celle-ci comprend les composantes suivantes :

- (1) l'I dans du nouveau capital productif par les entreprises (machines, bâtiments,...)
- (2) l'I dans du nouveau capital productif par l'Etat (bâtiments, infrastructures,...)
- (3) les variations de stocks des entreprises (stocks de biens produits en attente d'être vendus ou de facteurs de production en attente d'être transformés)
- (4) l'I immobilier (c-à-d l'achat de nouvelles habitations) par les ménages¹²

- les déterminants qui favorisent ou défavorisent la composante (1) de l'I macro sont similaires à ceux qui jouent au niveau micro (cfr. chapitre 2). Ainsi :

- des perspectives de profits élevés et sûrs, liées à un climat des affaires favorable, encouragent l'I. En revanche, une forte incertitude concernant le futur n'est pas favorable à l'I, car le risque que les profits attendus ne se réalisent pas ↑.
- un taux d'intérêt élevé, traduisant au niveau macro une PPP élevée, défavorise l'I. En cas d'emprunt (ce qui est le + souvent le cas en pratique pour une partie de l'I), un taux élevé implique des intérêts à rembourser dans le futur + élevés, ce qui décourage l'I. Il en résulte une fonction décroissante entre le taux d'intérêt r et l'I sur le plan macro, qu'illustre la figure suivante :



- le premier déterminant de la composante (1) ne joue pas pour les ménages et l'Etat car ceux-ci sont supposés avoir des objectifs différents que la maximisation des profits.

- en revanche, les composantes (2) et (4) sont comme la composante (1) sensibles au taux d'intérêt car les ménages et l'Etat empruntent le + souvent pour financer leurs I.

- la composante (3) obéit à une logique différente. D'un côté, les stocks présentent l'avantage de fluidifier le processus de production. Par ex, les firmes veillent à disposer en permanence de stocks de matières premières suffisants de façon à éviter des arrêts de production qui affecteraient négativement les bénéfices. En

¹² L'achat de biens durables par les ménages (voitures, tv,...) est comptabilisée dans la CF des ménages (cfr. chapitre 1). Les achats/ventes d'habitations existantes ne sont pas compris dans l'I macro car il n'y a pas de création de capital (immobilier), il y a seulement changements de propriétaires.

revanche, les stocks sont coûteux à gérer. La stratégie des entreprises est donc d'I ou de désinvestir dans leurs stocks de façon à les maintenir à un minimum indispensable.

3.1.2 Investissement et stock de capital

- le stock de capital (K) de l'économie résulte de l'agrégation du capital productif des différents agents microéconomiques
- I et K sont liés par l'équation suivante :

$$K_{t+1} = [1-d] K_t + I_t$$

où : K_t désigne le stock de capital en début de période t, I_t est l'I brut réalisé pendant la période t, et d est la fraction du capital existant en t déclassé en t+1 ($0 < d < 1$).

- l'accumulation du K, c-à-d l'↑ du K au cours du temps, est un des déterminants fondamentaux de la croissance économique

3.2 La croissance économique

3.2.1 Notions

- définition : la croissance économique (CE) désigne l'↑ du PIB au cours du temps
- le taux de croissance (TC) se calcule par la formule suivante :

$$\Delta Y = Y_t / Y_{t-1} - 1$$

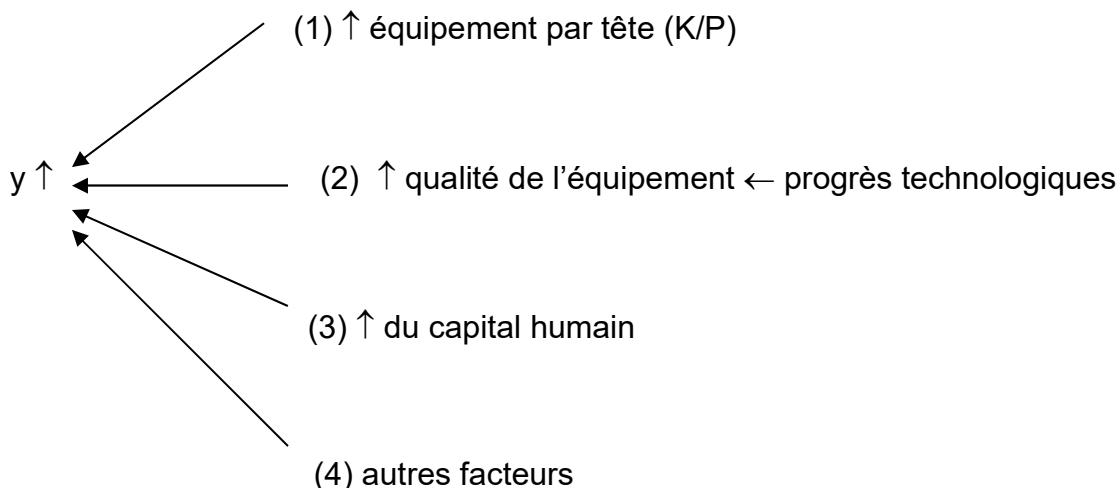
où Y_t désigne le PIB de l'année t.

- pour mieux mesurer la quantité de BS réellement disponible par individu et comment elle évolue au cours du temps, on calcule la production par tête définie par le rapport

$$y = Y/P$$

où P désigne la population. Ce rapport ↑ si le PIB ↑ + vite que la population. C'est ce qu'on a observé au niveau mondial depuis les débuts de l'industrialisation (cfr. point 3.2.2).

- les déterminants de la croissance de la production par tête peuvent être décrits par le schéma suivant :



Explications :

- (1) désigne l'amélioration du K par tête en termes quantitatifs (ex : un ordinateur par personne au lieu de un pour 2 personnes)
- (2) désigne l'amélioration du K par tête en termes qualitatifs (ex : un ordinateur + puissant pour chaque collaborateur), résultant des efforts de recherche de l'Etat et des entreprises
- (3) désigne le capital humain, c-à-d le savoir-faire de la main d'œuvre, fonction de sa formation et de son expérience, de l'état des connaissances
- (4) désigne différents facteurs qui conditionnent les performances d'une économie, comme le climat social, la conjoncture internationale. Avec la crise actuelle, certains pays ont connu une régression de leur PIB/tête, alors que les déterminants (1) à (3) ont continué d'↑ ou sont restés stables.

3.2.2 La CE mondiale (extrait du Cahier français n°345 p.77 à 78)

Les principales phases de la croissance économique

La croissance économique mondiale

Selon Angus Maddison (1) : « Au cours du dernier millénaire, la population mondiale a été multipliée par 22, le revenu par habitant par 13 et le PIB mondial par près de 300. Cette progression contraste radicalement avec celle enregistrée au cours du millénaire précédent : la population mondiale n'avait alors augmenté que d'un sixième et le revenu par habitant stagné ». Mais durant ce dernier millénaire, c'est surtout depuis 1820 que la croissance mondiale a connu un véritable décollage. Alors que le rythme de croissance annuel moyen n'a guère dépassé 0,1 à 0,2 % par an avant le XIX^e siècle, il augmente ensuite de façon sensible et s'accélère particulièrement après 1950, puis ralentit à partir du milieu des années 1970.

Il est possible de mettre en évidence cinq phases de croissance mondiale depuis 1820 :

- entre 1820 et 1870, les économies occidentales s'industrialisent. La progression du PIB mondial reste

modeste, notamment parce qu'une grande partie de la planète ne connaît pas cette phase de décollage ;

- la période 1870-1913 est, dans le monde occidental, une période d'instabilité, marquée par la première crise majeure du capitalisme industriel. Malgré cela, la croissance économique s'accélère et se diffuse dans de nouveaux pays, permettant une progression sensible du PIB par tête ;

- entre 1913 et 1950, la croissance est contrariée par les deux guerres mondiales et la crise majeure des années 1930 ;

- 1950-1973 est une période de croissance d'une exceptionnelle durée, intensité, et régularité dans la plupart des régions du monde ;

- depuis 1973, la croissance n'a pas la même vigueur que durant la période précédente, mais elle demeure forte par rapport à la moyenne des deux derniers siècles. Des progrès importants ont été réalisés en Asie, mais ils sont en partie contrebalancés par la stagnation ou même la récession dans d'autres parties du monde.

(1) Maddison A. (2001), *L'économie mondiale, une perspective millénaire*, Paris, OCDE.

1. Évolution de la croissance mondiale

Croissance annuelle moyenne	1820-1870	1870-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1998	1820-1998
PIB	1,0	2,1	1,9	4,9	3,0	2,2
Population	0,3	0,8	0,9	1,9	1,7	1,0
PIB/tête	0,6	1,3	0,9	2,9	1,2	1,2

Sources : Angus Maddison (2001), *L'économie mondiale*, OCDE.

De fortes disparités régionales

Ce constat général ne doit pas cacher les importantes disparités entre les différentes régions du globe. Celles-ci sont d'ailleurs souvent plus fortes en termes de croissance du PIB par habitant qu'en termes de croissance du PIB global.

Ainsi, au cours de certaines périodes de la seconde partie du XX^e siècle, des régions du monde ont connu une croissance du PIB par habitant très soutenue : il a été multiplié par 4,5 entre 1975 et 2000 dans les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique et par 1,7 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. Le PIB par habitant des États-Unis a été multiplié par 2,6 entre 1950 et 1998, tandis que celui du Japon l'était par 8 environ. En revanche, certaines régions ont enregistré une stagnation, voire une baisse de leur PIB par habitant : c'est par exemple le cas des pays d'Afrique subsaharienne et de ceux de l'Europe centrale et orientale entre 1975 et 2000.

2. Taux global de variation du PIB par habitant

	1950/1960	1980/1998
Europe occidentale	187,9 %	35,5 %
Asie	185,5 %	75,1 %
Afrique	74,2 %	-7,8 %

D'après Angus Maddison, *op. cit.*

La situation de l'Afrique est particulièrement inquiétante, malgré une amélioration dans la période récente. En effet, le tableau précédent nous montre que les écarts de niveau de vie n'ont cessé de se creuser entre l'Afrique – où toutefois la pauvreté recule en niveau absolu entre 1950 et 1998 – et les deux autres ensembles de pays considérés (Europe occidentale et Asie).

3. Taux de croissance annuel moyen du PIB

	1990-1999	2000-2008
Pays avancés	2,7	3,7
dont Union européenne	2,0	2,4
Pays émergents et en développement	3,2	6,4
dont :		
- Afrique	2,3	5,6
- Europe centrale et orientale	1,2	4,9
- Asie	7,2	8,1
- Moyen-Orient	4,3	5,4
- Amérique latine	2,9	3,7
Monde	2,9	4,0

Source : d'après FMI (2008), *Perspectives de l'économie mondiale*.

4. Economie publique (1^{ère} partie)

4.1 Introduction

4.1.1 Préliminaires

- une économie s'inscrit dans le cadre d'un Etat ou d'un ensemble d'Etats (ex : économie française, économie européenne)
- l'Etat, au sens de la nation, est constitué par un territoire, une population et une autorité (les pouvoirs publics)
- il importe donc de bien distinguer l'Etat au sens de la nation (ex : la France) et l'Etat au sens des pouvoirs publics (qui sont en charge de la gestion du pays)
- l'homme vivant en société, il est nécessaire d'établir des règles communes (ex : rouler à droite), ce qui suppose une autorité pour les faire respecter
- ces règles concernent aussi l'économie !
- remarques :
 - dans ce chapitre et le suivant, l'analyse se limitera aux grands principes régissant le rôle économique de l'Etat
 - si ces grands principes sont similaires, il existe cependant de grandes différences entre pays industrialisés occidentaux. Les pays scandinaves ou la France ne sont pas l'Australie !

4.1.2 Au niveau d'un pays, on distingue différents niveaux de pouvoir

- l'Etat central
- les pouvoirs régionaux (ex : région Nord-Pas de Calais)
- pouvoirs locaux (départements, communes)
- les organismes ou établissements publics (ex : les régies). Ceux-ci
 - contribuent aux politiques des pouvoirs publics (notamment des missions d'intérêt général ; ex : gestion de l'eau)
 - ont une personnalité juridique propre¹³
 - sont financés par les pouvoirs publics, mais disposent d'une certaine autonomie de gestion (par opposition aux administrations)
- remarque : la répartition du pouvoir entre Etat central et pouvoirs régionaux varie d'un pays à l'autre (ex : le pouvoir des régions sont plus limités en France que dans des pays fédéraux comme l'Allemagne et la Belgique)

4.1.3 Au niveau de l'Etat central, on distingue trois pouvoirs :

- le pouvoir législatif, exercé par le parlement, vote les lois et le budget et contrôle le gouvernement
- le pouvoir exécutif, exercé par le gouvernement, exécute les lois (via l'administration) et est responsable du budget et de la perception des taxes et impôts
- le pouvoir judiciaire sanctionne les infractions et tranche les litiges entre agents (dont les litiges économiques)

¹³ Ces organismes sont des personnes morales de droit public, à distinguer des entreprises publiques (ex : EDF), qui sont des personnes morales de droit privé à capitaux publics.

4.1.4 En outre, il y a les pouvoirs supranationaux

- remarque préalable : ceux-ci ne tombent pas du ciel mais résultent de la volonté des Etats nationaux !
- ils sont fondés sur des traités qui définissent leurs pouvoirs, fonctionnement,...
- ex : Union européenne, FMI, OTAN, OMC

4.1.5 La Constitution

- définition : texte juridique fondamental qui définit
 - les différents pouvoirs (leur organisation, leurs compétences)
 - les droits et devoirs des citoyens
- au niveau économique, la Constitution garantit trois principes :
 - la liberté d'association, qui permet la constitution d'entreprises, sociétés (ex : société anonyme), syndicats, associations patronales et de citoyens,...
 - la propriété privée des biens
 - ▶ de consommation
 - ▶ des moyens de production, qui est à la base du pouvoir économique et un des fondements du capitalisme
 - le contrat qui fonde tout échange économique (ex : contrat d'emploi, de vente, de bail¹⁴)

4.1.6 Les interventions de l'Etat

- celles-ci sont avant tout motivées par les problèmes générés par l'économie de marché
- elles concernent en particulier
 - les inégalités sociales
 - le manque de concurrence
 - les externalités, c-à-d les effets positifs ou négatifs d'une action de production ou de consommation sur un autre agent sans compensation
 - les biens collectifs, qui posent le problème du passager clandestin
 - les biens sous tutelle, qui sont trop ou pas assez produits
 - un contexte économique insatisfaisant (sous-emploi, croissance faible, inflation)

4.2 Recettes et dépenses de l'Etat

Pour intervenir dans l'économie, l'Etat a besoin de moyens, d'où la nécessité d'avoir des recettes.

4.2.1 Recettes

- rappel du cours L2S3 « Introduction à l'économie » : un échange correspond à du donnant-donnant, par opposition à un transfert qui est sans contrepartie !
- les grandes catégories de transferts reçus par l'Etat sont :
 - les impôts directs sur les revenus (ex : impôt sur les personnes physiques, impôts des sociétés)

¹⁴ Remarque : le contrat est parfois tacite ; on ne signe pas de contrat quand on achète une baguette dans une boulangerie !

- les impôts indirects sur les échanges (ex : TVA, accises sur les alcools, carburants, tabac)
- les cotisations sociales obligatoires (des travailleurs et des entreprises) qui remplissent les caisses de la Sécurité sociale
- l'Etat bénéficie aussi d'une série de recettes non fiscales :
 - paiements de BS publics sous forme de tarifs et redevances
 - revenus de la propriété (loyers, dividendes provenant des entreprises publiques)¹⁵
 - ventes d'actifs à l'occasion de privatisations ou ventes immobilières (remarque : ces recettes sont sans lendemain car on ne peut vendre deux fois le même actif !)

4.2.2 Dépenses

- les interventions de l'Etat dans l'économie (et dans la société en général) impliquent des dépenses
- les grandes catégories de transferts versés par l'Etat sont :
 - les transferts versés :
 - ▶ transferts aux ménages (pensions, allocations d'étude, de chômage,...)
 - ▶ subventions aux entreprises (aide à la recherche, aux investissements,...)
 - autres dépenses :
 - ▶ traitements des fonctionnaires
 - ▶ achats de B&S aux entreprises (c'est la CI « publique »)
 - ▶ investissement publics (dans les routes, bâtiments, aéroports,...)
 - ▶ intérêts sur la dette publique

4.2.3 Solde et dette publics

- le solde est la différence entre dépenses et recettes pour une année donnée
- si les dépenses sont > aux recettes, l'Etat est en déficit pour l'année en question, ce qui l'oblige à de nouveaux emprunts. Ce déficit contribue à ↑ la dette publique (DP).
- au contraire, si les dépenses sont < aux recettes, l'Etat est en excédent pour l'année en question. Cet excédent contribue à la ↓ la DP.
- la DP évolue donc en fonction des soldes publics successifs selon la formule suivante :

$$D_{t+1} = D_t + SP_t = D_t + D_{pt} - R_{ct}$$

où D_t est le niveau de la DP mesuré au début de l'année t et $SP_t = D_{pt} - R_{ct}$ est la différence entre dépenses et recettes (c-à-d le solde public) pour l'année t ¹⁶.

4.2.4 Budget

- définition : tableau reprenant les recettes et les dépenses prévues pour l'année à venir. C'est donc un exercice prévisionnel.
- le budget est adopté chaque année, pour l'année suivante, par le parlement sur proposition du gouvernement.
- exemple (cfr. Tableau 4.1)

¹⁵ Remarque : si ces entreprises sont en déficit, les revenus de la propriété sont - !

¹⁶ D et SP sont respectivement un stock et un flux.

Tableau 4.1 Budget de l'Etat français en 2011¹⁷

	AP centrales	AP locales	AP sécurité sociale	AP total
Total des dépenses¹, dont :	446,7	234,4	531,5	1.118,4
<i>consommations intermédiaires</i>	34,9	49,4	25,2	109,5
<i>rémunérations des salariés</i>	133,7	70,3	59,6	263,7
<i>Intérêts</i>	45,3	5,2	5,6	55,5
<i>prestations sociales en espèces et en nature</i>	84,3	22,9	404,0	511,2
<i>formation brute de capital fixe</i>	10,2	43,3	7,9	61,4
Total des recettes¹, dont :	356,4	233,5	519,1	1.014,8
<i>impôts et cotisations sociales</i>	313,2	119,4	478,0	910,6
<i>recettes de production</i>	13,6	39,6	19,7	72,9
<i>revenus de la propriété</i>	10,4	2,6	3,5	15,9
Capacité (+) / Besoin (-) de financement	-90,2	-0,9	-12,5	-103,6

1. Les transferts au sein d'un même secteur sont consolidés si bien que la somme des dépenses (ou des recettes) des secteurs est supérieure à celle du total.

4.3 L'Etat redistributeur

4.3.1 Inégalités de revenus et de patrimoine

- le capitalisme se traduit par de fortes inégalités de revenus du travail (W) et revenus de la propriété (Rp)
- les inégalités de W résultent de différences en termes de qualifications professionnelles, de position dans l'entreprise, d'ancienneté...
- les inégalités de Rp résultent de différences en termes de patrimoine :
 - le patrimoine (la richesse) d'un individu comprend tous ses avoirs immobiliers et financiers (dont les titres de propriété des moyens de production, c-à-d des entreprises). Il résulte de l'épargne accumulée par cet individu dans le passé (y compris d'éventuels héritages).
 - Rp et patrimoine se renforcent mutuellement : en effet, un gros patrimoine implique (normalement) de gros Rp, permettant une épargne élevée, qui contribue à son tour à ↑ fortement le patrimoine ! Les inégalités de Rp et de patrimoine s'en trouvent exacerbées.
- le capitalisme génère également des inégalités à travers le jeu de la concurrence qui implique des gagnants et perdants (comme au Monopoly !)

4.3.2 Autres inégalités

- les inégalités ne concernent pas que les revenus ou patrimoines, mais concernent aussi l'éducation, la culture, le « capital social » (les « relations »)
- faits aggravants :
 - les inégalités se cumulent : éducation, richesse, emplois de qualité, capital social pour les nantis ; pauvreté, chômage, ignorance pour les démunis.

¹⁷ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=3634®_id=0

Quand les inégalités sont importantes entre nantis et démunis, on parle de fracture sociale.

- la transmission par héritage favorise la transmission des inégalités, en opposition avec le principe de l'égalité des hommes à la naissance (qui est un fondement de la démocratie)
- en outre, le cumul des privilèges et la transmission par héritage au sein d'une « aristocratie du capital » sont en opposition avec le mythe du patron « self-made man » qui accède à la fortune par ses seuls mérites

4.3.3 Deux grands mécanismes de redistribution

- le prélèvement et la redistribution de transferts (en particulier via la sécurité sociale)
- la fourniture de BS publics gratuits ou quasi-gratuits : enseignement, justice, route,... (cfr. chapitre 5)

4.3.4 Redistribution

4.3.4.1 Rappel¹⁸

- revenus et transferts ;

- revenu primaire (RP) : revenus du travail et de la propriété générés par les activités de production. Attention : il importe de bien distinguer entre RP et Rp (les seuls revenus de la propriété) !
- revenu disponible (RD) : revenu obtenu après redistribution
- transfert (TR) : revenu payé ou reçu sans contrepartie
- ces notions sont liées par la formule suivante :

$$RD = RP + TR_r - TR_p$$

où TR_r et TR_p désignent respectivement les transferts reçus et payés.

- remarque importante : en termes de pouvoir d'achat et de contribution au patrimoine (cfr. point 4.3.1), le revenu qui compte est le RD !

4.3.4.2 Prélèvement de l'impôt

- impôt direct (ID) :

- l'ID frappe les revenus et les patrimoines
- une caractéristique importante de l'ID est sa progressivité, destinée à le rendre + équitable
- principe : le RP est divisé en tranches successives, caractérisées par des taux de taxation (ou d'imposition) croissants. Le montant total de l'impôt à payer est égal à la somme des montants prélevés sur chaque tranche.
- un exemple est illustré par la Figure 4.1
- Pour un RP donné, il importe donc de distinguer entre taux d'imposition
 - marginal (ttm): le taux affectant la tranche la + élevée du RP considéré
 - moyen (ttM) : la part du RP effectivement payée et calculée comme suit :

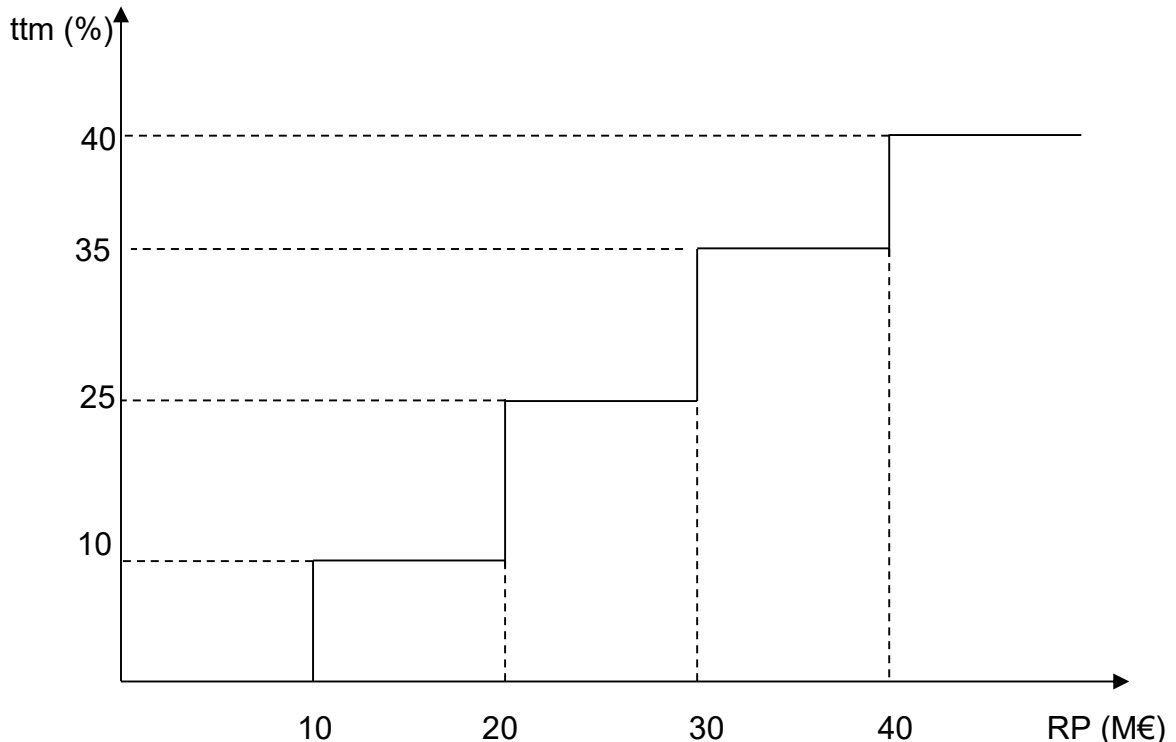
$$ttM = ID / RP$$

Le ttM est toujours < au ttm. Attention donc quand quelqu'un dit qu'il est taxé à 50% !

¹⁸ Cfr. cours L2S3 « Introduction à l'économie ».

- remarque : malgré la progressivité, un RP plus élevé conduit toujours à un RD plus élevé

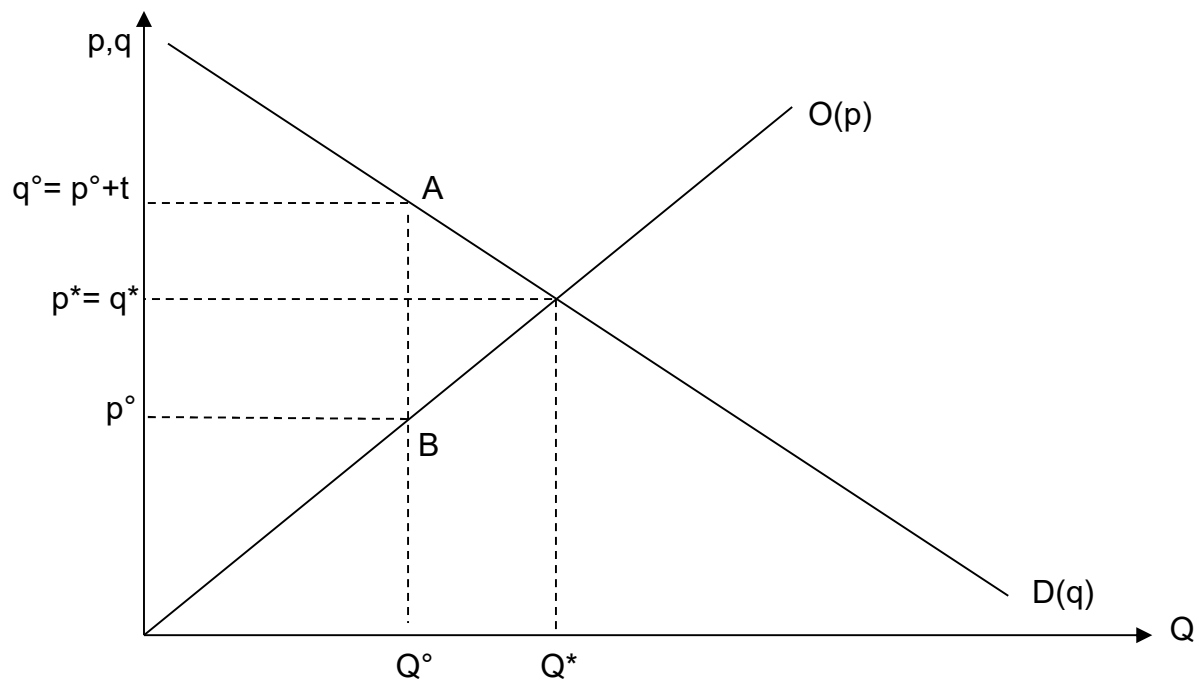
Figure 4.1 Taux marginal d'imposition (Stiglitz-Walsh, p. 359)



Explication : les RP sont divisés en tranches de 10 M€. La 1^{ère} tranche (de 0 à 10 M€) n'est pas taxée, la 2^{ème} (de 10 à 20 M€) est taxée à 10%, etc. Au delà de 40 M€, le taux de taxation est de 40% qui constitue donc un plafond en terme d'imposition. Le détenteur d'un RP de 23 M€ est imposé de la façon suivante : il paye 0 € sur la 1^{ère} tranche, $10\% \times 10 \text{ M€} = 1000 \text{ €}$ sur la 2^{ème} tranche et $25\% \times 3 \text{ M€} = 750 \text{ €}$ sur la 3^{ème} tranche. Son impôt total se monte donc à $0 + 1000 + 750 = 1750 \text{ €}$. Le ttm est de 25% puisque le RP appartient à la 3^{ème} tranche. Le ttM vaut $1750/23000 = 7.61\%$.

- impôt indirect (II)

- l'II frappe les échanges ; ex : TVA, accises sur alcools, tabac, carburants
- l'II affecte tout le monde de la même façon, d'où un impact différent de celui de ID en termes d'équité. Cependant, cette inéquité peut être atténuée par l'existence de différents barèmes d'imposition ; par ex via un II sur les BS de luxe > à l'II sur les BS de base.
- remarque : l'II est souvent perçu comme - douloureux que l'ID, du fait qu'il est « caché » dans le prix affiché par opposition à ID qui est perçu sur le revenu
- une conséquence très importante d'un II sur un BS est qu'il affecte l'équilibre du marché de ce BS. En effet, le prix reçu par le producteur n'est plus égal au prix payé par le consommateur, puisqu'une partie de ce dernier prix va à l'Etat.
- la Figure 4.2 illustre comment l'équilibre du marché est affecté par la présence d'un II. Par rapport à l'équilibre sans II, celui-ci ↓ la quantité échangée et le prix reçu par le producteur, et ↑ le prix payé par le consommateur.

Figure 4.2 Impact de l'II sur l'équilibre de marché (cfr. Jacquemin et al, p. 275)

Explication :

- p : prix reçu par le producteur ; q : prix payé par le consommateur ; t : montant de l'II, égal à la distance verticale entre les points A et B ¹⁹.
- l'équilibre sans II est décrit par les égalités $p^* = q^*$ et $O(p^*) = D(q^*) = Q^*$; le prix payé par le consommateur (q^*) est identique au prix reçu par le producteur (p^*).
- l'équilibre avec II est décrit par les égalités : $q^\circ = p^\circ + t$ et $O(p^\circ) = D(q^\circ) = Q^\circ$; le prix payé par le consommateur (q°) est supérieur au prix reçu par le producteur (p°) d'un montant t .

- la sécurité sociale (SS)

- but : protéger les individus contre les aléas de la vie, en particulier au niveau économique (notamment contre les $\downarrow$ de revenus)
- la SS constitue un système redistributeur par excellence. En effet, elle repose sur 2 grands principes :
 - principe d'assurance : le paiement de cotisations sociales (CS) donne droit à des indemnités le jour où la maladie, la vieillesse ou le chômage nous atteint
 - principe de solidarité : la CS est fonction du revenu et par conséquent non plafonnée, par opposition aux allocations versées qui sont identiques (ex : allocations familiales) ou plafonnées (ex : pensions)
- financement de la SS : les 2 sources fondamentales sont les cotisations sociales (provenant des travailleurs et employeurs) et des recettes fiscales provenant de l'Etat. Il existe de grandes différences entre pays ; par ex en France, la SS est surtout financée par CS alors qu'au Danemark, le financement de la SS se fait surtout via l'impôt.

¹⁹ Remarque : dans cet exemple, t correspond à un II forfaitaire (un montant exprimés en €), et non à un taux de taxation (en %).

- certaines prestations sociales sont fournies en monnaie :
 - ▶ revenus de remplacement pour compenser la perte de revenu professionnel (ex : allocations de chômage, retraites)
 - ▶ revenus de complément pour aider les ménages pour certaines charges (ex : prestations familiales)
 - ▶ revenus d'assistance destinés aux personnes démunies (ex : revenu minimum d'insertion (RMI))
- d'autres prestations sont en nature, via la fourniture gratuite ou subsidiée de certains BS (ex : services d'aide à domicile)
- principaux postes de dépenses :
 - ▶ allocations de chômage (calculées sur base des revenus antérieurs, de la durée du chômage, de la situation familiale,...)
 - ▶ retraites (calculées sur base des revenus antérieurs, du nombre années de travail,...)
 - ▶ allocations familiales (calculées sur base du nombre et de l'âge des enfants)
 - ▶ remboursements des soins de santé + indemnités pour les invalides et handicapés
 - ▶ congés payés (calculées sur base du travail et des revenus de l'année précédente)
- une conséquence très importante de la CS affectant le travail est que l'équilibre du marché du travail est affecté. En effet, le salaire reçu par le travailleur n'est plus égal au coût du travail payé par l'employeur, puisqu'une partie de ce coût va à l'Etat. Cette conséquence est similaire à celle d'un II sur l'équilibre d'un marché de BS (cfr Figure 4.2). Par rapport à l'équilibre sans CS, celle-ci se traduit par une ↓ de l'emploi et du salaire reçu par le travailleur, et par une ↑ du coût du travail pour l'employeur.

4.3.4.3 Limites du système redistributif

- la redistribution n'entraîne pas la disparition des inégalités des revenus !
- fait aggravant, il existe différents moyens d'échapper à l'impôt :
 - l'ingénierie fiscale qui vise à réduire le revenu ou le patrimoine imposable en utilisant les nombreuses exonérations (ex : objets d'art non soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune), niches fiscales ou failles des règlements (moyen légal)
 - la fraude fiscale ou à la SS qui consiste à cacher tout ou partie le revenu ou le patrimoine imposable (moyen illégal)

5. Economie publique (2^{ème} partie)

5.1 L'Etat régulateur (des marchés)

5.1.1 Préliminaires

- en tant que régulateur, l'Etat vise à encadrer ou modifier les comportements des producteurs et consommateurs
- la régulation a 4 grands buts :
 - l'organisation et encadrement des marchés
 - la lutte contre les positions dominantes
 - la correction des externalités
 - la mise sous tutelle de certains comportements

5.1.2 Organisation et encadrement des marchés

- l'Etat organise certains marchés dits « organisés » (ex : criées, bourses de marchandises)
- l'Etat définit les conditions juridiques des contrats (à la base de tout échange)
- maintien de l'ordre :
 - la justice tranche les différents entre agents économiques (par ex en cas de contrat non respecté)
 - la police assure l'ordre public, au besoin par la force (par ex dans le cadre des conflits sociaux)
- réglementation de la transparence et de l'information sur les marchés : en particulier, l'Etat
 - fixe les normes de produits, c-à-d les conditions que doivent satisfaire les BS, en particulier quand ils sont destinés à un public vulnérable (ex : jouets) ou concernent la santé (ex : aliments, médicaments)
 - réglemente l'affichage des prix, la publicité, la date et la durée des soldes,...
- défense contre les menaces extérieures (militaires ou autres) : l'Etat
 - signe des accords internationaux, y compris au niveau économique (ex : pour lutter contre les contrefaçons),
 - entretient une armée
 - peut limiter certaines importations dans certaines situations (ex : restriction des importations de viande bovine britannique dans le cadre de la crise de la vache folle)
- l'Etat est garant de la monnaie
 - rappel : dans une économie moderne, les 3 grandes fonctions de la monnaie sont de servir d'intermédiaire dans les échanges sur les marchés, (2) d'étalon de mesure de la valeur et (3) de réserve de pouvoir d'achat
 - l'autorité publique en matière monétaire, la banque centrale, émet la monnaie fiduciaire, c-à-d les billets
 - la monnaie fiduciaire a 2 propriétés fondamentales :
 - ▶ elle a cours légal, au sens où elle est imposée par les autorités publiques (tout le monde doit l'accepter)
 - ▶ elle est inconvertible en or²⁰

²⁰ On ne peut pas aller l'échanger au guichet de la Banque centrale contre de l'or, comme on pouvait en principe le faire dans le passé. On dit que la monnaie a cours forcé quand elle a les 2 propriétés précédentes en même temps (cours légal ET inconvertibilité).

5.1.3 Lutte contre les positions dominantes

5.1.3.1 Origines du manque de concurrence

- le capitalisme a 2 caractéristiques essentielles :

- la concurrence est un danger pour les firmes. Pour s'en soustraire, les firmes s'efforcent d'empêcher l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché par la mise en place de barrières à l'entrée (par ex. en fixant un prix artificiellement bas, en gardant ses secrets de fabrication, en ayant la propriété exclusive d'une ressource essentielle pour l'activité)
- une autre façon de réduire la concurrence passe par la fusion avec un concurrent ou par son absorption
- non contrôlé, le marché détruit le marché : en effet, la compétition implique des faillites qui ↓ le nombre de concurrents (comme au Monopoly !)

- la conjugaison de ces 2 caractéristiques se traduit avec le temps par une ↓ de la concurrence. Or une concurrence restreinte a des conséquences – car elle se traduit par :

- un pouvoir de marché pour les firmes en place : celles-ci peuvent influencer le prix vers le haut en réduisant leur production, tout en augmentant leur profit (ex : oligopole, monopole, cartel)
- une moindre incitation à réduire ses coûts, d'où une efficacité moindre dans l'utilisation des ressources
- une moindre incitation à la R&D, d'où moins de progrès technique

- il existe cependant une exception notable, le monopole naturel, où une concurrence restreinte peut se traduire par + d'efficacité. C'est le cas dans des industries caractérisées par des coûts fixes (CF) très élevés (ex. les secteurs distributeurs de gaz, eau, électricité ayant des infrastructures très importantes). En effet, ces CF peuvent conduire à des économies d'échelle, c-à-d à des coûts unitaires (coûts par unité produite) qui ↓ si la production ↑. Dans ce cas, la concentration de l'activité au sein de – d'entreprises (suite à l'élimination de certaines d'entre elles, à l'acquisition d'une firme par une autre ou à la fusion avec d'autres firmes) se traduit au niveau de l'industrie dans son ensemble par une ↓ des coûts unitaires et donc par + d'efficacité.

5.1.3.2 Régulation de la concurrence par l'Etat

- les mesures prises par les autorités publiques dépendent des avantages de + ou – de concurrence

- quand plus de concurrence est souhaitable, l'Etat promulgue des lois anti-trust visant à :

- réglementer les ententes et les fusions (ex. entre Suez et Gaz de France)
- lutter contre les pratiques restrictives (ex : ventes liées entre logiciels (Microsoft), accords d'exclusivité (ex : entre un grand fabricant de bière et les cafés qui la vendent), discrimination par les prix, prix artificiellement bas)

- quand la concentration est + efficace, l'Etat contrôle les monopoles naturels via la nationalisation ou en réglementant les prix

- remarque : il n'y a pas de lien simple entre concurrence et efficacité. Il n'y a donc pas d'unanimité sur la question !

5.1.4 Corrections des externalités

5.1.4.1 Nature des externalités

- définition : une externalité (ext) désigne un effet + ou – d'une action de consommation ou de production par un agent sur un autre agent sans compensation

- exemples d'ext :

- ext négative de production : pollution par une usine de son voisinage
- ext négative de consommation : soirée dansante source de bruit, cigarette
- ext positive : invention

- dans le cas d'une ext de production –, le « coupable » (ex : un pollueur) ne tient pas compte des effets – de son activité : son prix intègre ses coûts de production mais pas ceux liés à l'ext (ex : le coût de nettoyage de la zone polluée). En conséquence, par rapport à la situation (hypothétique) où il intégrerait le coût de l'ext, son prix est trop bas, d'où une demande pour ses produits trop élevée, d'où une production trop élevée.

- dans le cas d'une ext de production +, la rémunération du « bienfaiteur » (ex : un inventeur) est < aux gains de l'invention pour la société (car certains profitent de l'invention gratuitement). Si la rémunération est trop faible, cela se traduit par une ↓ de l'incitation à faire de la recherche, ce qui au final est dommageable pour la société.

5.1.4.2 Régulation en matière de pollution

- il existe différents instruments de régulation :

- la réglementation (ex : limite imposée aux émissions polluantes d'une firme)
- une taxe sur la pollution (ex : sur les émissions de soufre dans les fumées) ou sur les produits à l'origine de la pollution (ex : carburant). L'idée est la suivante : la taxation de l'activité polluante se traduit par une ↓ de la rentabilité, d'où une ↓ de la production, d'où une ↓ de la pollution.
- les permis négociables
 - ▶ un permis est une autorisation d'émettre une certaine quantité de polluant (ex : 1 tonne CO₂)
 - ▶ le permis est dit négociable s'il est échangeable sur un marché
 - ▶ les permis peuvent être distribués gratuitement ou vendus aux enchères aux pollueurs
 - ▶ ex : le marché européen des gaz à effet de serre (mis en place dans la foulée du Protocole de Kyoto)
- une subvention pour aider le pollueur à ↓ sa pollution (ex : pour encourager les technologies propres)

- il importe de souligner que ces instruments de régulation n'ont pas les mêmes impacts sur les agents économiques, en particulier les pollueurs. Les 3 premiers instruments reposent sur le principe du pollueur-payeur : le pollueur paie soit en dépolluant, soit en payant la taxe ou les permis²¹. En revanche, la subvention repose sur le principe du pollué-payeur : la collectivité (via l'Etat) aide le pollueur (et donc paie) pour qu'il ↓ sa pollution.

- une conséquence très importante d'une taxe (ou de permis) à payer sur la pollution est que l'équilibre du marché du BS polluant en est affecté. Cette conséquence est similaire à celle d'un II sur l'équilibre d'un marché de BS (cfr Figure 4.2). Le prix reçu par le producteur n'est plus égal au prix payé par l'acheteur, puisqu'une partie de ce dernier prix va à l'Etat. Par rapport à l'équilibre sans taxe, celle-ci ↓ la quantité échangée et le prix reçu par le producteur, et ↑ le prix payé par l'acheteur.

²¹ Taxe et permis permettent au pollueur le choix entre dépolluer ou payer la taxe ou les permis, au contraire de la réglementation qui le contraint à dépolluer. Taxe et permis offrent donc une flexibilité aux pollueurs susceptibles de rendre ces instruments de régulation plus efficaces que la réglementation.

5.1.4.3 Régulation en matière de Recherche et Développement (R&D)

- l'Etat accorde des brevets aux innovateurs qui leur donnent un monopole temporaire des revenus de leurs inventions
- il subventionne la R&D des entreprises
- via des organismes publics (ex : universités), il investit dans la recherche fondamentale qui, bien qu'essentielle, est une activité trop coûteuse, trop risquée ou à rendement trop lointain pour le secteur privé

5.1.5 Problème des biens sous tutelle nuisibles

- en cas de laissez-faire, le comportement des agents peut être considéré comme négatif pour eux-mêmes.
- remarque importante : il ne s'agit donc pas d'ext, qui sont des nuisances pour les autres !
- ex de biens nuisibles : drogue, pornographie, alcool, tabac
- en conséquence de leurs nuisances potentielles, l'Etat met ses biens sous tutelle via plusieurs types d'intervention : interdiction (ex : drogue), réglementation (ex : message d'information sur les paquets de cigarettes), taxe (ex : accise sur le tabac)

5.2 Etat producteur

Une économie de marché se traduit par une production insuffisante de certains BS, d'où la nécessité d'une intervention de l'Etat en tant que producteur.

5.2.1 Problème des BS collectifs

- les BS collectifs ont 2 grandes propriétés :
 - leur consommation (C) est non rivale : la C du BS par un agent n'empêche pas la C du bien par un autre agent
 - leur C est non privative : on ne peut pas empêcher un agent de consommer du bien
- ex : réseau routier, feu d'artifice. Si j'organise un feu d'artifice dans mon jardin, mes voisins ont la possibilité d'en profiter et je ne peux pas les empêcher d'en profiter.
- ces 2 propriétés se traduisent par le problème du « passager clandestin » : chaque agent est tenté de C sans payer, d'où une offre insuffisante même si la demande existe

5.2.2 Problème des biens sous tutelle utiles

- en cas de laissez-faire (c-à-d si on laisse l'initiative au secteur privé), la production de certains BS est insuffisante car une partie de la demande n'est pas solvable
- ex : en cas de laissez-faire, des BS aussi essentiels que l'enseignement et les soins de santé resteraient inaccessibles à une partie non négligeable de la population

5.2.3 Les administrations publiques (AP)

- les AP sont les producteurs de BS non marchands
- les BS non marchands sont gratuits ou « quasi » gratuits : le consommateur ne paie qu'une partie (parfois très faible) de leur coût de production supporté par l'Etat (ex : enseignement à Lille3)
- il s'agit de BS à usage collectif ou adressés à une demande non solvable. En produisant ces BS, les AP cherchent à corriger les problèmes mentionnés aux points 5.2.1-2.

- ex de BS non marchands : sécurité, enseignement, soins de santé (produits par les hôpitaux publics), immondices, gestion des réseaux (routes, ports, radio-TV,...)
- pour les produire, les AP utilisent (comme n'importe quelle entreprise) différents facteurs de production :
 - le travail (ex : fonctionnaires)
 - le capital résultant des investissements publics (bâtiments, équipements,...)
 - la CI publique (tous les BS non durables nécessaires à la production publique : chauffage, électricité, matériel de bureau,...)

5.2.4 Les entreprises publiques

- vendent leur production (au contraire des AP)
- leur existence ne résulte pas seulement des problèmes liés aux B&S collectifs et sous tutelle mentionnés au point 5.1. Leur existence est aussi liée aux facteurs suivants :
 - volonté de contrôler ou d'intervenir dans un secteur stratégique (ex : le secteur bancaire)
 - nationalisation de monopoles naturels (ex : EDF)
 - reprise d'entreprises en difficulté (ex : sidérurgie, charbonnage)
- remarque : le poids des AP et des entreprises publiques dans l'économie dépend beaucoup du pays (ex : leur poids est beaucoup plus élevé en France qu'au E-U). Ce poids évolue aussi avec le temps : le poids du secteur public en tant que producteur a fortement ↓ ces 30 dernières années avec les privatisations (y compris en France).

5.3 La politique macroéconomique

5.3.1 Définition et objectifs

- définition : la politique macroéconomique est l'ensemble des décisions des autorités publiques (gouvernement) visant à modifier le fonctionnement global de l'économie
- on lui assigne 3 grands objectifs :
 - le « plein-emploi »
 - la « stabilité des prix »
 - stimuler la croissance économique

5.3.2 Le « plein-emploi »

- l'objectif est de réduire le chômage à son niveau « naturel », c-à-d à un niveau minimum possible. Ce niveau n'est pas nul à cause du temps nécessaire pour retrouver un emploi dans un contexte de création/destruction continue d'emplois. Il est évalué en général autour de 4%.
- ex de mesure contre le chômage des jeunes : ↓ la cotisation sociale employeur sur les emplois des jeunes, de façon à ↓ le coût d'embauche et à ↑ la demande de travail des entreprises

5.3.3 La « stabilité des prix »

- l'objectif est de maintenir la croissance de l'IPC entre zéro et une valeur plafond qui tourne en pratique autour de 2%
- ex de mesures : blocage des salaires, contrôle de la masse monétaire (c-à-d des moyens de paiements) par la Banque centrale via son taux d'intérêt directeur

5.3.4 Stimuler la croissance économique

- les mesures que peut prendre l'Etat pour stimuler la croissance de l'économie sont nombreuses :

- encourager la R&D
- encourager l'éducation et la formation professionnelle (par ex. pour répondre aux restructurations de l'économie)
- prendre de grandes initiatives innovatrices ou lancer de grands travaux. En France, les ex sont nombreux : énergie atomique, Concorde, Airbus, Ariane, TGV,...
- en cas de crise, encourager la relance via une ↑ des dépenses publiques. Ex récent : remplacement accéléré du parc automobile via des primes à la casse financées par l'Etat.

- remarques :

- les 3 objectifs ci-dessus ne sont pas indépendants. Par ex, une croissance forte est favorable au plein-emploi ; en revanche, plein-emploi et stabilité des prix ne sont pas toujours facile à concilier. En outre, l'Etat doit mener la politique macro tout en gérant la dette publique de façon à ce qu'elle ne croisse pas + vite que sa capacité de remboursement.
- avec la crise actuelle qui se prolonge, les appels à ce que les Etats relancent la croissance (et l'emploi) se multiplient. Cependant, les moyens ne sont pas toujours faciles à trouver dans un contexte de contrainte budgétaire sévère. En outre, stimuler la croissance par une ↑ des dépenses publiques risque de se traduire à court terme par un creusement du déficit public.

5.4 Les limites de l'Etat

5.4.1 Critiques de l'action de l'Etat

- hypertrophie de l'Etat (en particulier de l'administration), en partie explicable à l'↑ des demandes de la population
- bureaucratisation et politisation de l'administration
- inefficacité des entreprises publiques (ex : transport public) : service insuffisant, coût non minimum à cause de l'absence de concurrence et au soutien étatique (en cas de non-rentabilité, « de toutes façons, l'Etat est là pour couvrir les pertes »)
- personnel surprotégé et/ou démotivé (par manque d'incitations)
- intérêts politiques à court terme et/ou locaux (à cause d'échéances ou de clientèles électorales), en opposition avec des enjeux sociétaux à long terme et/ou globaux (ex : changement climatique)
- échecs industriels de certaines initiatives d'Etat (ex : Concorde)
- mauvaise anticipation des réactions de la société. Un bon exemple est donné par la politique de transport de ces dernières décennies : de l'engorgement des routes nationales sont nés les grands projets autoroutiers, ce qui a encourager le « tout à la voiture », d'où un engorgement général aujourd'hui (y compris des autoroutes)
- au niveau de la politique macroéconomique, il y a eu une remise en question des politiques interventionnistes keynésiennes (à partir des années 80). Cependant, cette remise en question s'est fortement atténuée avec la crise actuelle !
- surendettement de l'Etat (Belgique, Italie, Grèce, Irlande, Espagne), encore aggravé avec la crise actuelle

5.4.2 Mesures prises pour améliorer le fonctionnement de l'Etat

- ces mesures peuvent être schématiquement en deux catégories : celles visant à « - d'Etat » et celles visant à « mieux d'Etat »

- les mesures sont notamment :

- l'application du principe de subsidiarité qui consiste à « rechercher pour l'action des pouvoirs publics le niveau d'intervention le + efficace et le + proche possible du citoyen », c-à-d :
 - ▶ la commune pour les problèmes « proches » des citoyens (ex : sécurité)
 - ▶ les institutions supranationales pour les problèmes globaux (ex : protection du climat, régulation des marchés financiers)
- le dégraissage de l'Etat (suppression de certains services, « remplacement d'un fonctionnaire sur 2 », ↓ du soutien financier aux entreprises publiques, contrats avec le secteur privé pour la fourniture de certains services)
- la mise en place de partenariats public-privé
- l'accès par le privé à certaines activités autrefois réservées à un monopole public (ex : le courrier express)
- la privatisation d'entreprises publiques :
 - ▶ les motivations des privatisations sont variables : rationalisation pour ↑ l'efficacité, volonté d'association stratégique avec un partenaire + puissant (en prévision par ex. de la libéralisation des services sur le plan européen ou international), mais aussi : « idéologie » ambiante, ↓ de la dette publique (Belgique, Grèce), cadeau aux petits épargnants (France),...
 - ▶ l'expérience européenne des dernières décennies montre que de nombreux secteurs d'activité ont été concernés ; ex : banques, automobile (France), holding industriel (Italie), Pays-Bas (compagnie aérienne), GB (charbonnages, chemins de fer),... sans oublier les pays de l'Est où la privatisation a pris une ampleur encore bien plus grande qu'à l'Ouest.

6. Echange et commerce international

6.1 Echanges entre individus

- Dans les sociétés modernes, des millions d'échanges ont lieu à tout instant. Les agents tendent à se spécialiser dans une activité et à échanger (BS contre BS, BS contre argent, travail contre salaire,...).
- l'échange permet de ↑ la variété des BS que l'on peut détenir et ainsi de ↑ son bien-être matériel
- les échanges se font sur des marchés
- nombre d'échanges posent des problèmes d'information et de risque (ex : voiture d'occasion ou échange via internet)
- si elles sont bien informées et si l'échange est volontaire, les 2 parties sont gagnantes par rapport à la situation sans échange.

6.2 Echanges et mouvements entre pays

6.2.1 Préliminaires

- les motivations de l'échange entre pays sont similaires à celles de l'échange entre individus. Toutes les économies contemporaines échangent avec le Reste du Monde.
- les échanges et mouvements (de monnaie) entre pays concernent
 - les BS
 - les revenus des facteurs travail et capital
 - les transferts
 - les capitaux (notamment les flux financiers) et les devises (c-à-d les monnaies étrangères)
- ces dernières décennies, le commerce international de BS et plus encore les flux financiers internationaux n'ont cessé de croître. C'est un aspect essentiel de la mondialisation économique.
- à côté des échanges économiques, il y a aussi des mouvements de populations. Les individus traversent les frontières et participent à la vie économique du pays d'accueil (en tant que résidents ou en tant que travailleurs frontaliers).
- les échanges peuvent être bilatéraux (à 2) ou le plus souvent multilatéraux (à + que 2). Ces derniers offrent en effet beaucoup plus de possibilités. Ex de commerce triangulaire : USA → *blé* → Pays du Golfe → *pétrole* → Japon → *technologie* → USA

6.2.2 Les balances

Pour comparer les entrées et sorties du pays, on établit différentes balances, sous la forme de tableaux à 2 colonnes de chiffres, la colonne recettes qui enregistre les entrées de monnaie dans le pays et la colonne dépenses qui enregistre les sorties de monnaie du pays. Ces balances fonctionnent comme des poupées russes (elles sont emboîtées les unes dans les autres).

- Balance commerciale (Bcom)

- comprend les importations et exportations de BS (y compris le tourisme)²²
- solde de Bcom = différence entre le total des exportations et le total des importations de BS

²² Attention, dans certains pays (dont la France), BCom contient uniquement les biens.

- la plupart des pays sont de + en + ouverts : les taux d'importation (M/Y) et d'exportation (X/Y) ↑ avec le temps (où Y : production nationale, X : exportations, M : importations)
 - En général, plus un pays est petit, plus les taux d'importation et d'exportation sont élevés (ex : M/Y et X/Y > 50% pour la Belgique)
- Balance courante (Bcour)
- Contenu : cette balance reprend Bcom et ajoute
 - les revenus des facteurs travail et capital (ex : salaires des travailleurs frontaliers, dividendes, intérêts)
 - les transferts courants reçus de l'étranger ou versés à l'étranger (ex : transferts des travailleurs immigrés à leurs familles à l'étranger, contributions aux organisations internationales)
 - solde Bcour = différence entre les totaux des 2 colonnes (recettes et dépenses)
- Balance des paiements (BP)
- Contenu (selon comptabilité européenne) : cette balance reprend Bcour et ajoute les mouvements de capitaux, c-à-d :
 - les opérations d'achat/vente d'actifs non financiers (ex : brevets) + transferts de capital (ex : remises de dette, aides à l'investissement)
 - les investissements directs à l'étranger (ex : Renault installe une nouvelle filiale en Roumanie) ou de l'étranger dans le pays
 - les achats/ventes de titres à l'étranger (ex : BNP achète une obligation du gouvernement grec, Mr Dupont de Lille contracte un nouveau prêt auprès d'une banque indienne)
 - les mouvements d'or et de devises : ces mouvements compensent la différence entre le total des recettes et le total des dépenses pour l'ensemble des opérations précédentes
 - Attention à l'écriture** : par convention, les sorties d'or et de devises s'écrivent dans la colonne recettes, les entrées d'or et de devises s'écrivent dans la colonne dépenses. Il en résulte que le solde de la BP est nécessairement nul (sauf erreurs statistiques)
 - Exemple : en 2012, la Syldavie (un pays imaginaire !) a exporté vers la France pour 1000€ de coton, payé en devises. C'est sa seule opération avec l'étranger. En conséquence, sa BP se réduit à :

Recettes (entrée de monnaie)	Dépenses (sortie de monnaie)
Exportations : 1000€	
	Entrée de devises : 1000€
Total : 1000€	Total : 1000€

Lecture : les exportations de coton se sont traduites par une entrée de devises pour 1000€. En écrivant les entrées de devises dans la colonne des dépenses, on obtient des totaux de recettes et de dépenses **nécessairement** égaux.

- Le tableau suivant reprend les différentes rubriques d'une BP. Pour la clarté, une 1^{ère} colonne est ajoutée reprenant les différentes rubriques.

Tableau 6.1 Schéma simplifié d'une BP → France²³

	Recettes (entrée de monnaie)	Dépenses (sortie de monnaie)
B&S	Exportations françaises	Importations françaises
tourisme	Dépenses des étrangers en FR	Dépenses des français à l'étranger
Solde Bcom		
travail	Salaires des français à l'étranger	Salaires des étrangers en FR
propriété	Intérêts, dividendes perçus de l'étranger	Intérêts, dividendes payés à l'étranger
transferts courants	Perçus par la FR de l'étranger	Payés par la FR à l'étranger
Solde Bcour		
Investissements directs	De l'étranger en FR	De la FR à l'étranger
Echanges de titres	Achat de l'étranger en FR	Achat de la FR à l'étranger
transferts en capital	De l'étranger en FR	De la FR à l'étranger
Mouvements d'or/devises	Sorties de FR	Entrées en FR

6.3 La théorie de l'avantage comparatif (TAC)

Remarque préliminaire : la BP est un outil purement comptable qui enregistre les opérations d'un pays avec le RM. Mais elle n'explique rien, notamment pourquoi le pays exporte certains BS et en importe d'autres. Au contraire, la TAC se veut explicative, en cherchant notamment à répondre à la question précédente.

6.3.1 Avantages absolu et comparatif

Exemple : soit 2 pays (France (F) et Corée (Co)) produisant du blé et des portables. Les coûts de productions exprimés par le nombre d'heures de travail nécessaires (H) par portable (p) et par tonne de blé (tb) dans chaque pays sont donnés par le tableau suivant (NB : les chiffres sont totalement imaginaires !) :

	France	Corée
portable	10 H/p	12 H/p
blé	1 H/tb	2 H/tb

²³ Remarque : en pratique, une vraie BP comprend une ligne « Erreurs et omissions » qui, comme son nom l'indique, tient compte des erreurs statistiques que l'on rencontre inévitablement dans l'élaboration d'un outil aussi vaste et exhaustif qu'une BP.

- avantage absolu : par unité produite, la F a besoin de moins de main d'oeuvre que la Co dans la production des 2 biens. On dit qu'elle dispose d'un avantage absolu sur l'autre pays dans la production de ces 2 biens.

- avantage comparatif (AC) :

- le rapport des coûts de production en Co et en F pour les portables est de $12/10 = 1.2$; pour les portables, ces coûts sont donc supérieurs de 20% en Co par rapport à la F
- le rapport des coûts de production en Co et en F pour le blé est de $2/1 = 2$; pour le blé, ces coûts sont donc supérieurs de 100% en Co par rapport à la F
- Par rapport à la F, la Co est donc « moins mauvaise » pour les portables que pour le blé. On dit que la Co dispose d'un avantage comparatif sur la F dans la production de portables. A contrario, la supériorité de la F étant plus prononcée pour le blé, on dit que la F dispose d'un avantage comparatif sur la Co pour le blé.

- 2 remarques importantes :

- dans le cas où les AA sont répartis entre les 2 pays (ex : la F a un AA pour le blé et la Co a un AA pour les portables), alors les AC sont répartis de la même façon
- alors que les AA peuvent être cumulés par un même pays, les AC sont nécessairement répartis entre eux !

6.3.2 Avantage comparatif et commerce international

- autarcie : les pays vivent en circuit fermé, c-à-d sans échange avec l'extérieur.

- énoncé fondamental de la TAC : en se spécialisant dans la production où ils ont un avantage comparatif, en s'ouvrant au commerce international, **et** sous certaines conditions (notamment de plein emploi), les pays sont susceptibles de se retrouver dans une situation plus favorable qu'en autarcie.

- exemple : voir annexe de ce chapitre

6.3.3 Déterminants des avantages comparatifs

- les dotations naturelles : déterminées par l'environnement naturel (terre, climat, ressources naturelles (pétrole, fer,...)). Ex : certaines régions françaises sont spécialisées dans le vin car leur climat et leur sol y sont favorables.

- les dotations acquises : déterminées par

- le capital physique accumulé (les usines installées)
- les savoir-faire humains (la formation et les compétences de la main d'oeuvre)
- ex : le Japon possède un avantage comparatif dans la sidérurgie car il dispose de grandes usines et d'une main d'oeuvre performante dans ce secteur d'activité
- la supériorité de la technologie, qui peut être déterminée par l'histoire du pays (ex : le secteur horloger en Suisse) ou par la volonté des Etats (ex : l'industrie des semi-conducteurs aux USA et au Japon).

- la spécialisation :

- l'exploitation des avantages comparatifs se traduit par la spécialisation des pays, c-à-d par l'↑ de la production du BS où ils sont relativement les meilleurs. Or, dans le cas de rendements croissants, l'↑ de la production se traduit par une ↑ de la productivité, ce qui accentue encore les avantages comparatifs ! On a alors une boucle vertueuse entre avantages comparatifs et spécialisation (au sens où les 2 se renforcent mutuellement).

- la spécialisation à travers l'↑ de la production est limitée par la taille du marché. Elle est donc d'autant plus aisée que le commerce international est libéralisé, ce qui facilite l'accès aux marchés extérieurs. Cependant, les marchés ne sont pas extensibles à l'infini.
- Remarque : les déterminants des avantages comparatifs jouent souvent de concert. Ex : les dotations naturelles et acquises, le savoir-faire et l'expérience, la spécialisation expliquent ensemble la spécialisation de la France dans la production de vin.

6.4 Controverses autour des avantages du commerce international

6.4.1 L'ouverture au commerce international a fait l'objet de nombreuses controverses depuis longtemps. Aujourd'hui, le débat sur ce thème fait partie du débat plus large autour de la mondialisation. Voici une liste d'arguments (non exhaustive !) remettant en question les avantages supposés du commerce international.

- Suite à l'ouverture à l'échange, le gain à l'échange peut ne pas être équitablement réparti (contrairement à l'exemple en annexe). Cependant, cette objection n'empêche pas que les 2 pays gagnent à l'échange.
- Il y a une différence importante entre échange entre individus et échange entre pays :
 - même si un pays gagne globalement, certains de ses habitants peuvent perdre à l'échange, par exemple suite à des faillites, pertes d'emploi et/ou de revenus. Suite à leur ouverture au commerce international, certains pays ont été victimes d'un effet d'éviction, au sens où des secteurs nationaux entiers ont disparu, incapables qu'ils étaient de soutenir la concurrence internationale (ex : le Mexique qui a vu des pans entiers de son agriculture disparaître (notamment la production de maïs, aliment traditionnel) face à la concurrence de l'industrie agroalimentaire étatsunienne).
 - Or, le processus de reconversion des agents en difficulté via le développement des activités bénéficiant de l'ouverture à l'échange ne se fait pas tout seul et prend (beaucoup) de temps. Et ces problèmes de reconversion peuvent être aggravés par le fait qu'il n'y a pas de compensation suffisante des gagnants vers les perdants au sein du pays (par ex s'il n'y a pas d'allocations de chômage pour ceux qui perdent leur emploi).
- L'échange peut être plus ou moins contraint par des « pressions » économiques et politiques, voire par la guerre (par ex dans un contexte colonial ou néocolonial)
- Une + grande spécialisation peut se traduire par une plus grande vulnérabilité du pays :
 - En effet, si un pays ne produit qu'un faible nombre de biens, des fluctuations importantes de prix sur les marchés internationaux se traduisent alors par des fluctuations importantes de ses revenus d'exportation, ce qui peut avoir des effets dramatiques si le pays est pauvre et très dépendant pour les biens de première nécessité (par ex au niveau alimentaire).
 - la spécialisation est souvent un phénomène irréversible. Une fois une activité abandonnée, il est très difficile d'y revenir si les usines et le savoir-faire ont entretemps disparu.
- Il existe un débat à propos des impacts du commerce international sur l'environnement (notamment à travers l'augmentation du transport des personnes et des marchandises).
- Le rôle du commerce international en tant que facteur de « dumping » social ou environnemental est également discuté. Afin de gagner des parts de marché à

l'exportation ou pour simplement résister à la concurrence, un pays peut être tenté de sacrifier (tout ou partie de) sa législation en matière de protection sociale et/ou environnementale. Si cette attitude se généralise, il s'ensuit un nivellement généralisé vers le bas de cette protection sur le plan international.

6.4.2 Protectionnisme

- Les objections ci-dessus conduisent certains à réclamer des mesures protectionnistes contre les effets négatifs du commerce international
- Ces mesures peuvent prendre plusieurs formes :
 - droits de douane (les produits importés deviennent + chers, ce qui découragent la demande)
 - quotas à l'importation (les importations de certains produits sont limitées quantitativement)
 - subvention aux activités nationales en difficulté (grâce aux subventions, ces activités résistent plus facilement à la concurrence internationale)
- Ces mesures font l'objet de débats très vifs entre partisans et adversaires du commerce international, notamment dans le cadre des négociations visant à sa libéralisation au sein des instances internationales (en particulier l'OMC).

Annexe : un exemple illustrant la TAC

Supposons que F et Co disposent chacune d'une main d'oeuvre égale à 120 H, répartie pour moitié dans chacune des 2 productions.

- Autarcie : vu le tableau du point 6.3.1, les productions de portables (x) et de blé (y) des 2 pays en autarcie sont égales à :

	France	Corée	Total
portable	$x_F^a = 60/10 = 6 \text{ p}$	$x_C^a = 60/12 = 5 \text{ p}$	$X^a = 11 \text{ p}$
blé	$y_F^a = 60/1 = 60 \text{ tb}$	$y_C^a = 60/2 = 30 \text{ tb}$	$Y^a = 90 \text{ tb}$

Lecture : l'indice renvoie au pays, l'exposant renvoie au contexte (a : autarcie)

Remarque : comme les pays sont en autarcie, les productions coïncident avec les consommations des 2 biens.

- Spécialisation : au sein de chaque pays, il y a déplacement de main d'oeuvre de l'activité où il est le - fort (ou le + mauvais) vers l'activité où il est le + fort (ou le - mauvais). Pour illustrer les gains de la spécialisation, on analyse le cas de figure où, par rapport à la situation où elle est en autarcie, la F abandonne la production de 2 p et produit du blé supplémentaire avec la main d'oeuvre libérée, la Co faisant l'inverse. Après spécialisation, la main d'oeuvre mobilisée par la production de portables en F vaut :

$$L_{XF^S} = 10 \quad x_{F^S} = 10 (x_{F^a} - 2) = 10 \times 4 = 40 \text{ H}$$

Si on suppose le plein-emploi, la main d'oeuvre mobilisée par la production de blé en F est augmentée de la main d'oeuvre libérée par la production de portables et vaut alors :

$$Ly_F^s = 120 - Lx_F^s = 80 \text{ H}$$

d'où une production de blé égale à :

$$y_F^s = Ly_F^s / 1 = 80 \text{ tb}$$

Comme la Co produit 2 p en +, la main d'oeuvre mobilisée par la production de portables est égale à :

$$Lx_C^s = 12 x_C^s = 12 (x_C^a + 2) = 12 \times 7 = 84 \text{ H}$$

Comme on suppose le plein-emploi, la main d'oeuvre mobilisée par la production de blé en Co vaut alors :

$$Ly_C^s = 120 - Lx_C^s = 36 \text{ H}$$

d'où une production de blé égale à :

$$y_C^s = Ly_C^s / 2 = 18 \text{ tb}$$

En résumé, les productions de portables (x) et de blé (y) des 2 pays après spécialisation sont égales à :

	France	Corée	Total
portable	$x_F^s = 4 \text{ p}$	$x_C^s = 7 \text{ p}$	$X^s = 11 \text{ p}$
blé	$y_F^s = 80 \text{ tb}$	$y_C^s = 18 \text{ tb}$	$Y^s = 98 \text{ tb}$

Lecture : l'indice renvoie au pays, l'exposant renvoie au contexte (s : spécialisation)

En comparant avec le tableau précédent décrivant la situation en autarcie, on observe que la production globale de p est inchangée, mais que la production globale de blé a ↑ de 8 tb. C'est le gain global généré par la spécialisation.

- Echange : Supposons que la F exporte 16 tb en Co et importe 2 p de Co. Les termes de l'échange sont donc : $1 \text{ p} = 8 \text{ tb}$; cette égalité exprime le prix d'un p en tb. Suite à l'échange, le tableau des consommations de portables (cx) et de blé (cy) des 2 pays après échange est le suivant :

	France	Corée	Total
portable	$cx_F^s = x_F^s + 2 = 6 \text{ p}$	$cx_C^s = x_C^s - 2 = 5 \text{ p}$	$X^s = 11 \text{ p}$
blé	$cy_F^s = y_F^s - 16 = 64 \text{ tb}$	$cy_C^s = y_C^s + 16 = 34 \text{ tb}$	$Y^s = 98 \text{ tb}$

Lecture : l'indice renvoie au pays, l'exposant renvoie au contexte (s : spécialisation)

En comparant avec le tableau décrivant la situation en autarcie, on observe que les consommations de portables sont demeurées inchangées dans les 2 pays, mais que la consommation de blé a ↑ de 4 tb dans chacun des pays. Les deux pays sont donc mieux après spécialisation et commerce qu'en autarcie, conformément à l'énoncé fondamental de la TAC (cfr. Point 6.3.2).

7. Production, revenus et transferts

1.1 Préliminaires

- La Figure 7.1 ci-dessous décrit l'ensemble des opérations courantes dans une économie ouverte (sur le reste du monde).
- Les opérations courantes concernent la production, la consommation intermédiaire, la détermination des revenus primaires et disponibles, les transferts courants, la consommation des ménages et la consommation publique (de l'Etat).
- On distingue 4 agents macroéconomiques différents :
 - 3 agents macroéconomiques résidents (les ménages, les entreprises et l'Etat). Ces agents sont respectivement désignés par les indices m, e et E.
 - le Reste du Monde (RM), qui regroupe tous les agents étrangers avec lesquels le pays considéré échange.
- L'agent « entreprises » comprend toutes les sociétés privées (financières et non financières), les entreprises publiques et les indépendants²⁴. L'Etat est compris au sens des administrations publiques.
- Remarque : le RM n'est pas un véritable agent macroéconomique, dans la mesure où seuls ses échanges avec le pays considéré nous intéressent. On ignore complètement ce qui se passe en son sein²⁵.
- Par la suite, on décrit la Figure 7.1 niveau par niveau, en commençant par le haut. Dans les exemples, le pays pris en considération est la France.

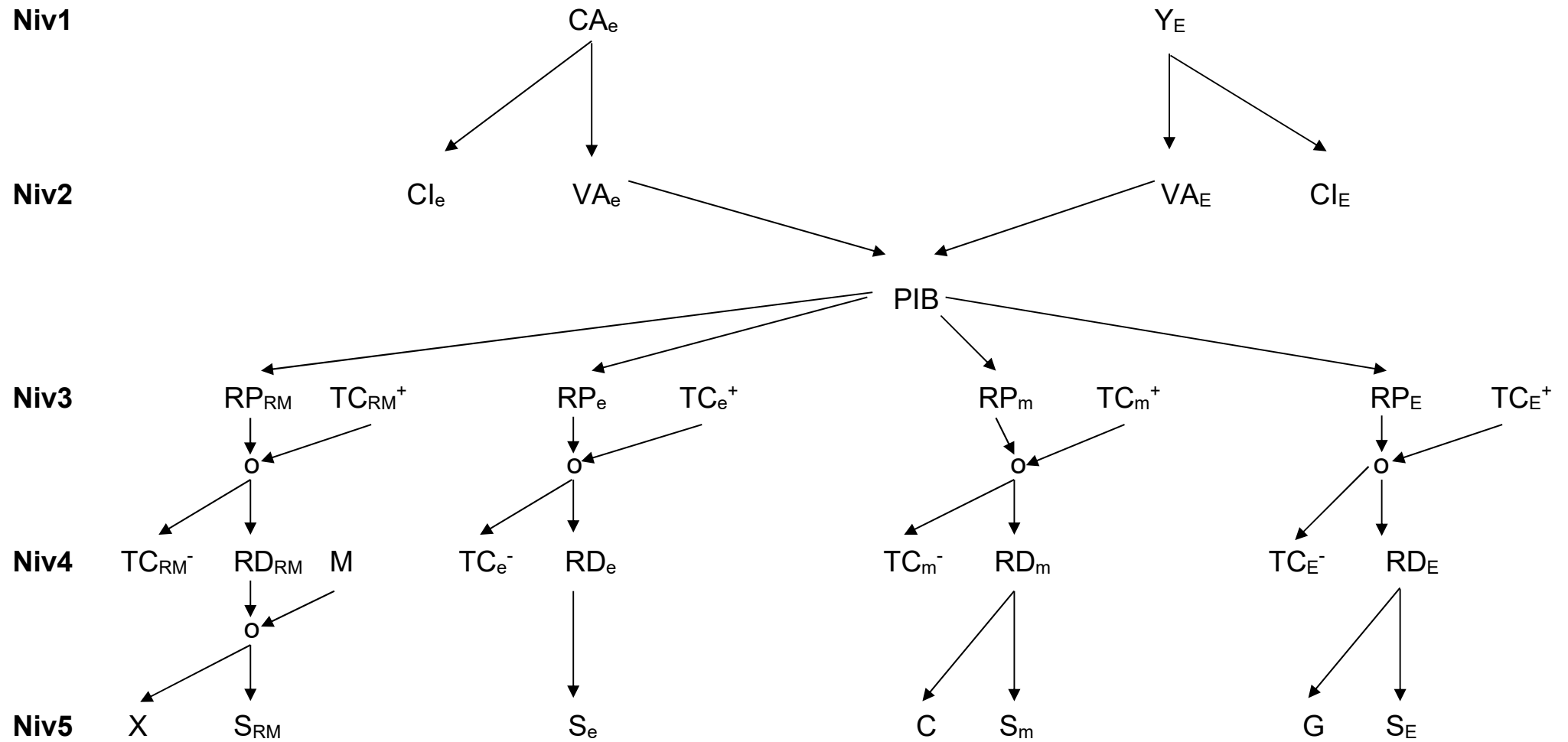
1.2 Niveau 1 : production

- le niveau 1 décrit la production de l'économie
- elle est le fait de deux agents (les entreprises et l'Etat) :
 - les entreprises : CA_e désigne le chiffre d'affaire (la valeur des ventes) des entreprises. Celui-ci comprend des impôts indirects (ex : TVA) qui devront être ristournés à l'Etat.
 - l'Etat : Y_E est la production (non marchande) de l'Etat. Cette production est gratuite ou quasi-gratuite (ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas de valeur d'usage !). On ne peut pas parler de chiffres d'affaire car, contrairement à la production des entreprises privées, la production de l'Etat n'est pas vendue de façon à couvrir les coûts de production et à dégager des bénéfices. Elle est en fait financée par l'impôt.

²⁴ Dans le cadre simplifié considéré ici, on ignore la production des ménages (par ex. les services domestiques de la mère au foyer). De même, on considère l'Etat comme un tout (on ne distingue pas entre les administrations centrales, régionales et locales).

²⁵ Si le pays étudié est la France, on ignore par ex. complètement les échanges intérieurs à la Chine.

Figure 7.1 Schéma macroéconomique général (1ère partie)



7.3 Niveau 2 : valeur ajoutée

- le niveau 2 décrit la valeur ajoutée (VA) générée par l'économie. Seuls les agents producteurs génèrent de la VA !

- les flèches entre les niveaux 1 et 2 décrivent comment les VA des agents se calculent à partir des productions :

- entreprises : les recettes (CA_e) servent à payer la consommation intermédiaire (CI). Le solde restant est la VA des entreprises :

$$VA_e = CA_e - CI_e$$

- Etat : la production se répartit entre CI de l'Etat et VA. Donc :

$$VA_E = Y_E - CI_E$$

- comme le montrent les flèches entre les niveaux 2 et 3, la somme des VA définit le PIB (conformément à l'approche par la VA) :

$$PIB = VA_e + VA_E$$

7.4 Niveau 3 : revenu primaire

7.4.1 Préliminaires

- définition : le revenu primaire (RP) d'un agent économique correspond à la part de la VA qu'il reçoit en fonction de sa contribution à la production

- les RP se composent de revenus du travail et/ou de revenus de la propriété (loyers, dividendes, intérêts,...). Dans le cas de l'Etat, le RP comprend également les impôts indirects nets reçus.

7.4.2 Le RP des ménages

- il consiste en salaires (la part la plus importante), revenus de la propriété et revenus des indépendants

- salaires :

- ils proviennent des entreprises, de l'Etat (traitements des fonctionnaires), du RM (ex : salaire d'un travailleur frontalier français travaillant en Espagne)
- dans les pays industrialisés, dans de nombreux secteurs d'activité, ils sont déterminés par des conventions collectives entre employeurs et syndicats
- les salaires effectivement payés sont fonction de nombreux facteurs : temps de travail, rendements, primes, heures supplémentaires, ancienneté, qualification, emploi, secteur d'activité,...
- dans les pays industrialisés, ils sont théoriquement supérieurs ou égaux à un salaire plancher (le SMIC en France²⁶), lui-même fonction du coût de la vie et du niveau moyen des salaires

- revenus de la propriété :

- ils comprennent :
 - ♦ les revenus de biens réels : loyers, fermages (location de terrains agricoles)
 - ♦ les revenus de placements financiers, ces placements pouvant être des comptes d'épargne, actions, obligations, plans d'épargne pension,...
- ils proviennent des entreprises, de l'Etat et du RM

²⁶ SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance

- les ménages payent également des revenus de la propriété à d'autres agents (ex : intérêts payés suite à un crédit à la consommation)

- revenus des indépendants

- il s'agit des revenus générés par leur travail et par leur capital productif. Ce capital est constitué par la terre, le bâtiment, le fonds de commerce, les machines,... Il est difficile en pratique de distinguer ce qui revient à chacun des facteurs, car un indépendant est à la fois propriétaire de son activité et travailleur. Aussi les regroupe-t-on dans un seul poste « revenus des indépendants ».
- Attention ! En conséquence de leur statut hybride (au sens où ils sont à la fois des travailleurs (et donc des ménages) ET des entreprises), dans le schéma, leur VA est comprise dans celle des sociétés tandis que leur RP est compris dans celui des ménages !
- les indépendants comprennent les artisans, agriculteurs, commerçants, professions libérales,...

- calcul du RP de l'agent macroéconomique "ménages" :

$$RP_m = W_m + rp_m^+ - rp_m^- + ri$$

où W_m désigne les salaires reçus, rp_m^- et rp_m^+ sont respectivement les revenus de la propriété payés et reçus, et ri désigne les revenus des indépendants.

- remarque sur les notations : l'indice « m » renvoie à l'agent « ménages », un exposant « + » indique une somme reçue par l'agent, un exposant « - » indique une somme payée par l'agent. La logique d'écriture est similaire pour les agents suivants.

7.4.3 RP des entreprises

- les entreprises

- payent des salaires aux ménages et au RM (ex : salaire d'un travailleur frontalier italien travaillant en France)
- payent des revenus de la propriété aux autres agents (ex : intérêts payés aux ménages)
- payent les revenus des indépendants
- reçoivent des revenus de la propriété de la part d'autres agents (ex : loyers payés par des ménages locataires à des entreprises immobilières)
- payent des impôts indirects (II ; ex : TVA) à l'Etat et reçoivent de celui-ci de subventions à la production (Sp). La différence $II - Sp$ définit les impôts indirects nets (Iln).

- calcul du RP de l'agent macroéconomique "entreprises" :

$$RP_e = VA_e - W_e - rp_e^- + rp_e^+ - ri - Iln$$

où W_e^- désigne les salaires versés, rp_e^- et rp_e^+ sont respectivement les revenus de la propriété payés et reçus.

7.4.4 RP de l'Etat

- l'Etat :

- paye des salaires aux ménages (ex : traitements des fonctionnaires)
- paye des revenus de la propriété aux autres agents (ex : intérêts de la dette publique)

- reçoit des revenus de la propriété de la part d'autres agents (ex : dividendes en provenance d'entreprises publiques)
 - reçoit les impôts indirects nets
- calcul du RP de l'agent macroéconomique "Etat" :

$$RP_E = VA_E - W_E - rp_E^- + rp_E^+ + Iln$$

où : W_E désigne les salaires versés, rp_E^- et rp_E^+ sont respectivement les revenus de la propriété payés et reçus.

7.4.5 RP du RM

- le RM :

- paye des salaires et des revenus de la propriété aux agents résidents (ex : intérêts payés par une banque belge à une banque française)
 - reçoit des salaires et des revenus de la propriété de la part d'autres agents (ex : intérêts payés par l'Etat français à une banque suisse)
- calcul du RP de l'agent macroéconomique "RM" :

$$RP_{RM} = W_{RM}^+ - W_{RM}^- + rp_{RM}^+ - rp_{RM}^-$$

où : W_{RM}^+ et W_{RM}^- désignent respectivement les salaires reçus et versés, rp_{RM}^- et rp_{RM}^+ sont respectivement les revenus de la propriété payés et reçus.

7.4.6 Calcul du PIB et du PNB

- comme le montrent les flèches entre les niveaux 2 et 3, le PIB se répartit en RP des différents agents :

$$PIB = RP_e + RP_m + RP_E + RP_{RM} \quad (1)$$

Cette égalité décrit la répartition primaire du PIB.

- En outre, elle définit le calcul du PIB selon l'approche par les revenus. La formule (1) indique en effet que, si on connaît les RP des agents macroéconomiques, on peut calculer le PIB en les additionnant. On obtient donc une 3^{ème} méthode de calcul du PIB, en plus des approches par la VA et par les dépenses²⁷.

- on obtient le PNB en enlevant du PIB le RP du RM :

$$PNB = RP_e + RP_m + RP_E$$

- le PNB est un concept de nationalité puisqu'il ne regroupe que les RP des agents nationaux. Il est supérieur au PIB si $RP_{RM} < 0$ (c-à-d si les revenus du travail et de la propriété versés par le RM sont supérieurs à ceux qu'il reçoit). Il est inférieur sinon.

7.5 Niveau 4 : revenu disponible

7.5.1 Préliminaires

- la répartition de la VA en RP se traduit par d'énormes inégalités. Seuls ceux qui contribuent à la production (les actifs) ont un RP. Les inactifs²⁸ (malades, âgés, invalides, étudiants, chômeurs,...) ont un RP nul ! D'où la nécessité impérieuse d'une redistribution des RP, via des transferts entre agents.

²⁷ Ces deux approches sont expliquées au cours « Introduction à l'économie » de L2S3.

²⁸ Par inactif, on désigne ici une personne qui n'a pas de revenu du travail, pas une personne qui ne fait rien !

- un transfert courant (TC) est un revenu reçu par un agent de la part d'un autre agent sans contrepartie. Ex : un chômeur reçoit de l'Etat une allocation sans travailler, contrairement au salarié qui reçoit un salaire contre son travail.
- définition : le revenu disponible (RD) d'un agent est le revenu dont il dispose après prise en compte des TC qu'il a reçu et payé

7.5.2 La redistribution des revenus

- les flèches entre les niveaux 3 et 4 décrivent comment les RP sont redistribués en RD
- la formule est identique pour tous les agents :

$$RD_i = RP_i + TC_i^+ - TC_i^- = RP_i + TC_{ni} \quad (2)$$

où :

- i désigne l'agent considéré (i = m, e, E, RM)
 - TC_i^- et TC_i^+ désignent respectivement les TC payés et reçus par l'agent i
 - la différence $TC_n = TC_i^+ - TC_i^-$ désigne le TC net de l'agent (le TC net est négatif si les TC payés sont supérieurs aux TC reçus).
- le RD est le revenu disponible pour la consommation courante de BS. Si un inactif bénéficie d'un TC_n positif, il dispose d'un RD positif qui lui permet de consommer, alors que son RP soit nul !
- comme tout TC payé par un agent est reçu par un autre, il en découle que la somme des TC nets est nulle :

$$TC_{nm} + TC_{ne} + TC_{nE} + TC_{nRM} = 0 \quad (3)$$

Il découle des formules (1), (2) et (3) ci-dessus que

$$PIB = RD_e + RD_m + RD_E + RD_{RM} \quad (4)$$

Cette expression décrit la répartition secondaire du PIB (c-à-d la répartition en RD des différents agents).

- les formules (1) et (4) montrent deux partages différents d'un même « gâteau » (le PIB) !

7.5.3 Les mécanismes de redistribution

- les TC résultent pour l'essentiel de l'action de l'Etat, que ces TC soient reçus (ex : impôts, cotisations sociales) ou payés (ex : pensions, allocations familiales, allocations de chômage,...).
- en France, ces TC sont très importants : les prestations sociales représentent en moyenne plus du tiers du RD des individus (mais avec de grandes inégalités entre ceux-ci).
- les mécanismes de redistribution ont été décrits à la section 4.3.

7.6 Niveau 5 : épargne

7.6.1 Préliminaires

- définition : l'épargne (S) d'un agent est ce qui reste de son RD après prise en compte de ses dépenses de consommation courante
- S peut être positif ou négatif. Si S est négatif, cela signifie que les dépenses de consommation courante de l'agent sont supérieures à son RD. Dans ce cas, il a dû emprunter ou puiser dans ses réserves pour couvrir la différence.

7.6.2 Dépenses de consommation courante

- elles varient selon les agents économiques considérés
- les flèches entre les niveaux 4 et 5 de la Figure 7.1 illustrent les liens entre épargne, RD et consommation courante
- ménages :
 - dans le cas des ménages, il s'agit de la consommation finale des ménages (C), c-à-d leurs achats de BS neufs (hors immobilier)
 - calcul de l'épargne :

$$S_m = RD_m - C$$

- entreprises :
 - il n'y a pas de consommation courante des entreprises²⁹
 - calcul de l'épargne :

$$S_e = RD_e$$

- Etat :
 - par convention, la consommation courante de l'Etat, appelée consommation publique (G), désigne la consommation des BS non marchands
 - ceux-ci sont produits par l'Etat lui-même
 - calcul de l'épargne :

$$S_E = RD_E - G$$

- RM :
 - la consommation courante du RM correspond au solde de la balance commerciale, c-à-d à la différence entre les exportations (X) et les importations (M) de BS du pays considéré
 - calcul de l'épargne :

$$S_{RM} = RD_{RM} - [X - M]$$

- remarque importante : d'un point de vue comptable, on suppose que c'est l'Etat qui consomme lui-même les BS non marchands qu'il produit, alors que dans la pratique, ce sont essentiellement les ménages et les entreprises qui en bénéficient. Ce « paradoxe » s'explique par le fait que ceux-ci ne les payent (quasiment) pas (cfr. section 7.2).

7.6.3 Motivations de l'épargne (ménages et entreprises)

- l'épargne peut être due à l'incertitude liée au futur, en particulier à la possibilité de dépenses imprévues dues à la maladie, à un accident,...

²⁹ La CI et les dépenses d'investissement des entreprises ne sont donc pas considérées comme des dépenses de consommation courantes !

- l'épargne peut être causée par des dépenses futures planifiées, que celles-ci soient d'investissement (ex : achat d'une nouvelle machine, d'un nouveau bâtiment) ou de consommation (ex : achat d'une nouvelle voiture, voyage)
- l'épargne peut être motivée par le désir d'obtenir un revenu futur (l'agent effectue des placements financiers en vue d'en tirer des dividendes, des intérêts).

7.7 Evolution des revenus et du pouvoir d'achat en France depuis 50 ans

Alors que le nombre de salariés a fortement augmenté, la part des salaires nets dans les revenus n'a quasiment pas bougé en cinquante ans.

Le pouvoir d'achat en berne

En 1959, les activités non salariées fournissaient encore 30 % des revenus des Français (1). Cette proportion est tombée à 10 % aujourd'hui, après la disparition de très nombreux agriculteurs et petits commerçants. Parallèlement, le poids des revenus financiers a, lui, doublé, passant de 6 % à 12 % du total des revenus. Mais cette part, qui avait culminé à 14 % en 1993, est en léger recul depuis : les ménages qui possèdent de l'épargne ont subi les effets de la forte baisse des taux d'intérêt (voir ci-dessus). Un effet qui n'a pas été totalement compensé par la montée des dividendes reçus des sociétés.

Les revenus tirés des loyers (2) pèsent, eux aussi, de plus en plus lourds, et ce de façon remarquablement continue depuis cinquante ans : 13 % des revenus

l'an dernier, contre 5 % en 1959. Les prestations sociales ont également vu leur part quasiment doubler dans les revenus : elles en représentaient 30 % l'an dernier, contre 17 % en 1959. Mais cette part stagne, voire baisse légèrement, depuis maintenant dix ans. Enfin, la part des salaires nets n'a quasiment pas bougé : ils fournissent 51 % des revenus en 2006, contre 49 % en 1959. Et cela bien que neuf personnes sur dix qui occupent un emploi soient désormais salariées, contre seulement sept il y a cinquante ans, signe de la montée en puissance des autres formes de revenus.

Cette stabilité globale aux deux extrémités de la période masque cependant des évolutions plus heurtées au cours des cinquante dernières années. Dans un premier temps, la part des salaires

nets dans les revenus était montée régulièrement jusqu'en 1977, suivant la salarisation croissante de la population active. Avant de baisser par la suite jusqu'en 1995. Puis de se redresser rapidement pour atteindre un nouveau point haut en 2000. Un redressement lié au passage aux 35 heures : les salaires individuels ont peu progressé, mais le nombre de salariés a fortement augmenté, entraînant un gonflement spectaculaire de la masse salariale globale.

Coup de frein

Entre 1959 et 1975, la progression du pouvoir d'achat avait été forte, avec un rythme moyen de 4 % par an et par ménage. Les 21 années qui ont suivi ont été bien moins flamboyantes : ce rythme est devenu un peu inférieur à 0,8 %.



Jean Ruessé - D31 photo

L'allongement de la durée de la vie a multiplié les ménages de petite taille et freiné la progression du pouvoir d'achat.

Avec, en outre, des années de baisse, chose qui ne s'était jamais vue durant les Trente Glorieuses : en 1979 et 1980 (ce qui explique sans doute en partie l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981), puis, encore plus sévèrement entre 1983 et 1985. Durant ces années de rigueur, le pouvoir d'achat moyen par ménage a diminué de 4,2 %. Ce sera encore le cas entre 1993 et 1996 (1995 excepté) et, plus récemment, en 2003.

Alors que le pouvoir d'achat des salaires nets (3) progressait plus vite que la moyenne des revenus au cours des années 60 et 70, ils se sont mis à progresser plus lentement à partir des années 80, n'augmentant que de 0,5 % par an et par salarié durant cette décennie. Fait majeur pour expliquer le succès du « travailler plus pour gagner plus », le gain de pouvoir d'achat des salaires a été encore plus faible depuis le début des années 2000, qu'il ne l'était durant les années 90.

Les prestations sociales ont connu un coup de frein encore plus spectaculaire. Leur pouvoir d'achat progressait de 8 % par an en moyenne dans les années 60. Tout en ralentissant beaucoup ensuite, le gain de pouvoir d'achat des prestations sociales était resté supérieur à celui de l'ensemble des revenus jusqu'à

la fin des années 90. Mais depuis le début des années 2000, ces gains sont au contraire, comme pour les salaires, devenus inférieurs à la moyenne.

Prime aux chanceux et aux héritiers

Les moyennes, comme toujours, cachent d'énormes disparités. Pour les ménages les moins bien lotis, les vingt-cinq dernières années ont été particulièrement difficiles. Ce qui explique la crainte éprouvée par beaucoup de tomber dans le trou noir de la paupérisation, suite à un licenciement, un accident de santé ou une séparation familiale. Quand le rythme annuel moyen de progression du pou-

Ménages et pouvoir d'achat

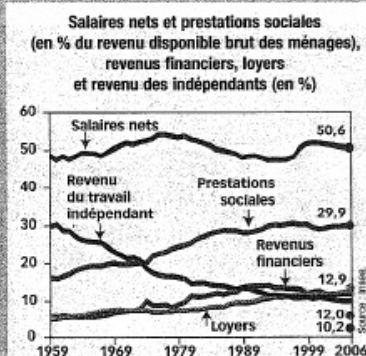
Depuis 1959, le produit intérieur brut (PIB) a été multiplié par 4,6. Mais pas le pouvoir d'achat moyen de chaque ménage. Parce que la population a elle-même progressé de 37 % et, surtout, parce que le nombre de ménages a augmenté encore plus fortement : + 86 %. Au total, entre 1959 et 2006, le pouvoir d'achat par ménage n'a donc été multiplié que par 2,4. C'est bien sûr considérable, mais néanmoins nettement moins impressionnant que la croissance du PIB.

Allongement de la durée de la vie, veuvage et transformations familiales ont multiplié en effet les ménages de petite taille (une ou deux personnes). On pourrait se dire que, en ce qui concerne le pouvoir d'achat, cela n'a pas d'incidence : les ménages sont peut-être plus nombreux mais, en contrepartie, ils sont plus petits. Pas du tout. Que l'on soit seul ou quatre à vivre dans un ménage, certaines dépenses sont en effet les mêmes ou quasiment : l'assurance du logement, la location des compteurs, l'achat du réfrigérateur, de la machine à laver ou d'une voiture. C'est ce qu'apprennent vite les couples qui divorcent... ■

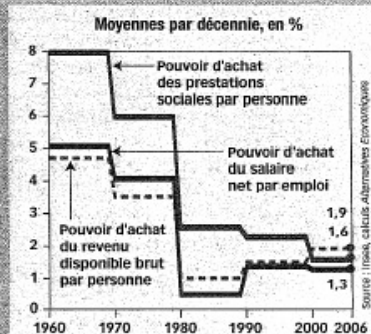
voir d'achat est de 4 %, celui-ci double en dix-sept ans et quadruple en trente-cinq ans. Dans les couches populaires, chacun, en commençant sa vie active, peut alors espérer terminer sa carrière professionnelle avec le niveau de vie des couples aisés qu'il côtoie. Mais quand le rythme moyen n'est plus que de 1 % chaque année, il faut soixante-dix ans pour que le niveau de vie double : autant dire l'éternité.

Dans le même temps, le rythme des innovations est devenu plus rapide, suscitant l'apparition constante de nouveaux biens et services souvent coûteux (ordinateurs, écrans plats, Internet haut débit...), et pourtant rapidement considérés socialement comme indispensables. Du

LA MONTÉE DES PRESTATIONS SOCIALES



SALAIRES ET PRESTATIONS SOCIALES : LE POUVOIR D'ACHAT STAGNE



Source : Insee, calculs Alternatives Économiques

➤ coup, le sentiment qui prévaut est celui de fins de mois sans cesse plus difficiles. Or, au même moment, les ménages dotés de portefeuilles d'actions suffisamment gonflés perçoivent des dividendes en forte hausse ; ceux qui possèdent des logements en tirent des avantages de plus en plus importants, qu'ils les louent ou

les habitent eux-mêmes. Alors que les Trente Glorieuses récompensaient le travail, c'est désormais en héritant, en gagnant au loto ou en percevant des stock-options que l'on gagne plus. ■

(1) Il s'agit ici de ce que les statisticiens appellent le revenu disponible des ménages, c'est-à-dire après prestations sociales, impôts et cotisations sociales.

(2) Ces revenus incluent ce que les statisticiens appellent les « loyers fictifs », c'est-à-dire le loyer qu'économisent ceux qui sont propriétaires de leur propre logement en considérant en quelque sorte qu'ils se le versent à eux-mêmes. Ces loyers fictifs représentent 95 % de ce poste de revenus.

(3) Il s'agit ici des salaires nets moyens par emploi. Compte tenu de la réduction du temps de travail et du développement du temps partiel, les salaires horaires ont connu des évolutions assez différentes.

Extrait du dossier « 50 ans d'économie : comment la France a changé », de la revue Alternatives économiques, septembre 2007.

8. Le patrimoine et ses variations

8.1 Le patrimoine d'un agent

8.1.1 Notions fondamentales

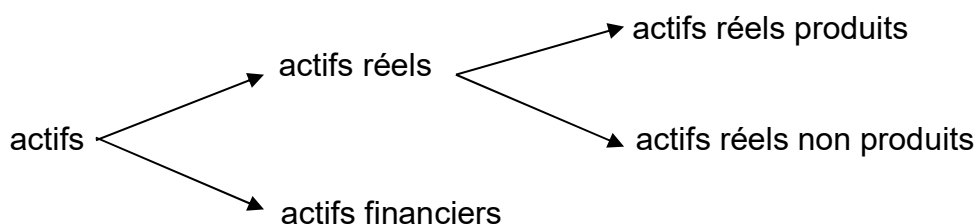
- le compte de patrimoine (CP) d'un agent est un état des lieux (une « photographie ») à un moment donné du temps (ex : le 1/1/2010) de ses actifs (ce dont il dispose) et de ses engagements (dettes)³⁰
- ce compte renseigne des stocks
- il se présente sous la forme d'un tableau à deux colonnes :

CP	
Actif	Passif
- actifs : • réels • financiers	- valeur nette - dettes

- la colonne Actif inclut l'ensemble des actifs appartenant à l'agent et dont la détention lui apporte des avantages (entre autres économiques)³¹
- la colonne Passif inclut l'ensemble des engagements (dettes) de l'agent envers autrui
- la différence entre le total des actifs et le total des dettes définit la valeur nette de l'agent
- dans les points suivants, on va détailler ces différents concepts

8.1.2 Les actifs

- les grandes catégories d'actifs sont décrites par le schéma suivant :



- les actifs réels produits (ARP) sont générés par un processus de production³². Ils comprennent :
 - les actifs fixes (ex : bâtiments, machines, biens durables, logiciels)
 - les stocks de BS en attente d'être transformés ou vendus (ex : matières premières, produits finis, troupeau d'élevage)
 - des objets de valeur, acquis pour leur valeur d'usage ou au titre de réserve de valeur (ex : pierres et métaux précieux, antiquités, objets d'art)

³⁰ Dans le monde de l'entreprise, le CP se confond avec le Bilan (cfr. le cours de L2S4 « Introduction à la gestion »).

³¹ Il importe de bien distinguer la colonne Actif du CP d'une part, et les différents actifs qui la composent d'autre part.

³² On qualifie également les actifs réels d'actifs non financiers.

- les actifs réels non produits (ARNP) ne sont pas générés par un processus de production. Ils comprennent :

- les actifs corporels d'origine naturelle sur lesquels des droits de propriété transférables peuvent être établis (ex : terrains, gisements de matières premières, réserves d'eau)³³
- les actifs incorporels liés à des opérations juridiques ou comptables (ex : brevet, fond commercial)

- les actifs financiers (AF) englobent :

- les moyens de paiement (la monnaie, y compris les comptes à vue)
- les créances financières qui donnent à leurs détenteurs (les créanciers) le droit de recevoir un ou plusieurs paiements de la part des débiteurs (ex : obligation d'Etat)
- les actifs assimilables à des créances financières (ex : actions, produits financiers dérivés)

8.1.3 Les dettes

- une dette constitue une promesse de la part du débiteur d'un ou plusieurs paiements dans le futur. Le plus souvent, ceux-ci prennent la forme d'intérêts à payer en plus du remboursement proprement dit.

- à une dette correspond toujours une créance, et vice versa : si un agent A a une créance sur un agent B, celui-ci a une dette à l'égard de A. Ceci a une conséquence importante en termes d'écriture dans le CP de chaque agent : alors que A inscrit sa créance à l'Actif de son CP, B inscrit sa dette au Passif de son CP.

- cette double écriture s'applique aussi pour les moyens de paiement, les actions,...

Ex : une action Renault acquise par Mr X est inscrite au Passif du CP de Renault et à l'Actif du CP de Mr X.

- si on considère les agents dans leur ensemble, il en découle que les dettes inscrites au Passif sont le pendant des actifs financiers inscrites à l'Actif

- exemples de dette : crédits à la consommation, obligations d'entreprise, bons d'Etat

8.1.4 La valeur nette

- la valeur nette (VN) correspond à la différence entre le total des actifs et les dettes :

$$VN = A^{\text{tot}} - D \quad (1)$$

- en conséquence, les totaux des 2 colonnes d'un CP doivent nécessairement être égaux :

$$A^{\text{tot}} = VN + D = P^{\text{tot}} \quad (2)$$

où P^{tot} désigne le total de la colonne Passif.

- un agent est en faillite quand il ne peut pas rembourser ses dettes. Ce sera notamment le cas si la valeur de ses actifs est inférieure à celle de ses dettes, c-à-d si sa VN est négative.

- dans le cas d'une société (entreprise), la VN (encore appelée fonds propres ou capital)³⁴ comprend

³³ Remarque : les éléments du patrimoine naturel sans droits de propriété établis (ex : océan, air) ne font pas partie des actifs corporels.

³⁴ Cfr. le cours de L2S4 « Introduction à la gestion ».

- la valeur des actions ou participations qu'elle a émises (valeur qui correspond à l'accumulation des apports de capitaux provenant des propriétaires)
- les bénéfices non distribués au(x) propriétaire(s) et accumulés dans la société.

La notion de valeur nette constitue un bon indicateur de la véritable richesse de l'entreprise.

- dans le cas des autres agents (ménages et Etat), il n'y a pas d'émission d'actions.

8.2 Variations du patrimoine

8.2.1 Préliminaires

- les actifs détenus par un agent varient au cours du temps. Il est essentiel d'enregistrer leurs variations et d'en comprendre les causes.

- le CP en termes de variations (CPV) :

- décrit les variations des actifs et dettes d'un agent entre deux moments donnés du temps (ex : entre le 1/1/2010 et le 1/1/2011, c-à-d pour l'année 2010)
- renseigne des variations de stocks, c-à-d des flux
- se présente sous la forme d'un tableau à deux colonnes :

CPV	
Δ Actif	Δ Passif
- Δ actifs : • réels • financiers	- Δ valeur nette - Δ dettes

8.2.2 Variations d'actifs

- celles-ci résultent de :

- l'acquisition de nouveaux actifs (ex : installation d'un nouveau bâtiment)
- la cession, perte, usure d'actifs que l'agent possédait (ex : vente d'une action, retraits de son compte courant, déclassement d'un ordinateur)

- exemple : soit CV_t le montant sur le compte à vue (ou compte courant) de Monsieur Dupont le 1^{er} janvier de l'année t. Alors la variation de CV en 2006 (c-à-d entre le 1/1/2006 et le 1/1/2007) est déterminée par

$$\Delta CV_{2006} = CV_{1/1/2007} - CV_{1/1/2006} = Fe_{2006} - Fs_{2006}$$

où :

- Fe désigne les entrées (nouveaux dépôts, intérêts reçus) sur le compte pendant l'année 2006
- Fs désigne les sorties (retraits) du compte pendant l'année 2006

8.2.3 Variations des engagements (dettes)

- celles-ci résultent :

- de nouvelles dettes
- du remboursement d'anciennes dettes

- puisque toute dette est la contrepartie d'une créance (cfr. point 8.1.3), si on considère les agents dans leur ensemble, il en découle que les variations de dettes inscrites dans la colonne Δ Passif sont le pendant des variations d'actifs financiers inscrites dans la colonne Δ Actif.

8.2.4 Variation de la valeur nette

- de la formule (1) ci-dessus, il découle :

$$\Delta VN = \Delta A^{\text{tot}} - \Delta D \quad (3)$$

- une 1^{ère} conséquence est que les totaux des 2 colonnes d'un CPV doivent nécessairement être égaux, avant et après la variation !
- une 2^{ème} conséquence est que toute variation à l'Actif du CPV doit être contrebalancée par une autre variation ailleurs dans le CPV.

8.3 Retour au schéma macroéconomique général

La Figure 8.1 ci-dessous décrit les variations d'actifs dans une économie ouverte, où on distingue 3 agents macroéconomiques résidents (les ménages, les entreprises et l'Etat) ainsi que le Reste du Monde (RM)³⁵. La Figure 8.1 est la suite de la Figure 7.1 du Chapitre 7.

8.3.1 Notations

- par la suite, et en particulier dans la Figure 8.1, la variation de la détention d'une catégorie d'actifs par un agent s'écrit ΔAX_i^c , où :

- AX indique le type d'actif concerné (AX = AR, ARP, ARNP, AF)
- i désigne l'agent macroéconomique (i = m, e, E, RM)
- c renvoie à la cause de la variation (c = k, f, au, av, d). Ces causes sont détaillées ci-dessous.

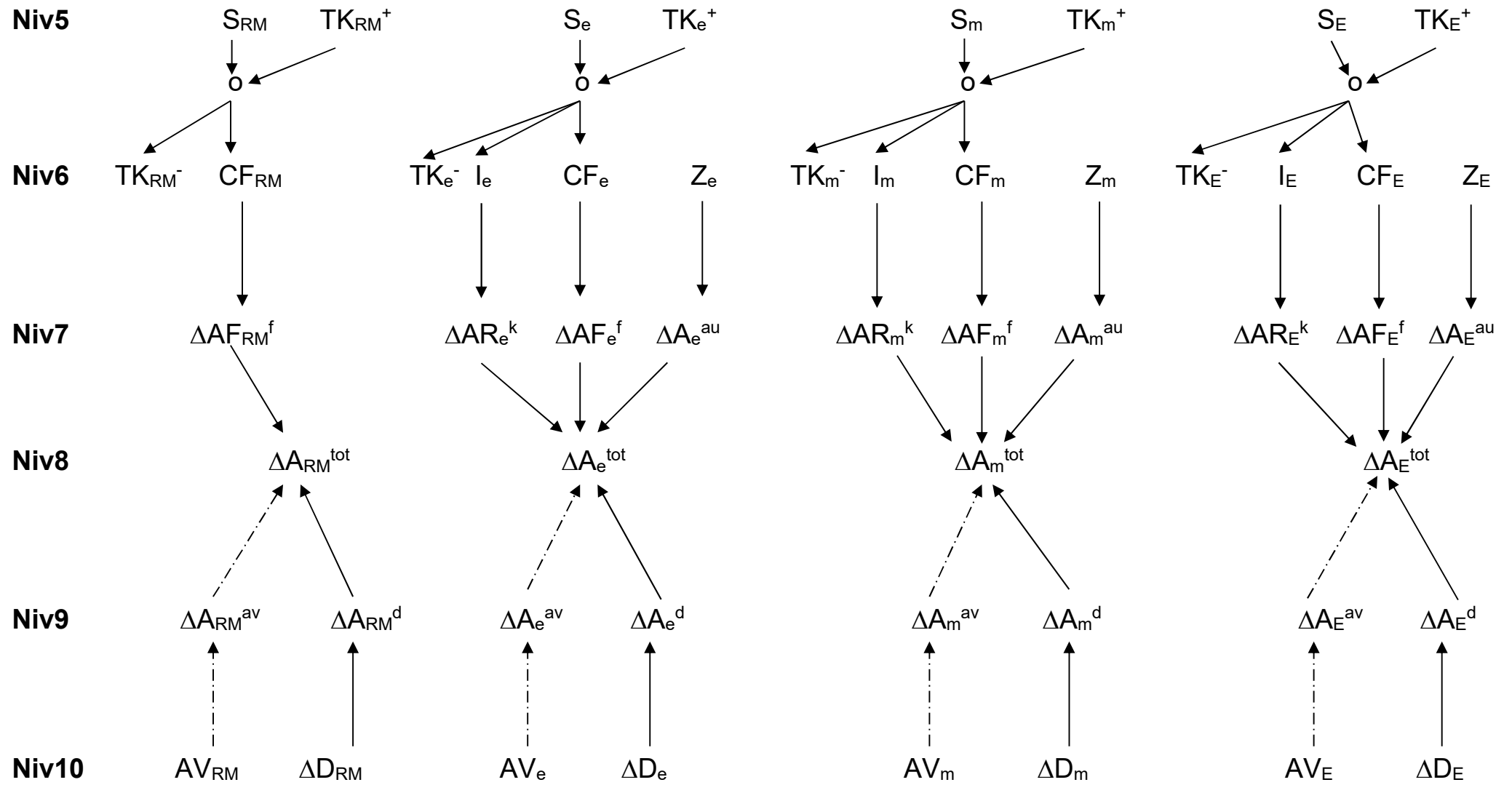
- la variation de l'ensemble des actifs détenus par l'agent i due à une cause c s'écrit ΔA_i^c

- la variation de l'ensemble des actifs détenus par l'agent i, toutes causes confondues, s'écrit ΔA_i^{tot}

- on décrit maintenant la Figure 8.1 niveau par niveau, en commençant par le haut.

³⁵ Cfr section 7.1 pour plus de précisions.

Figure 2.1 Schéma macroéconomique général (2ème partie)



8.4 Niveaux 5 et 6 : les opérations en capital

8.4.1 Investissement

- le niveau 5 reprend les épargnes des différents agents (S) et fait ainsi le lien avec la 1^{ère} partie du schéma macroéconomique général (cfr. Figure 7.1 du chapitre 7)
- avec leur épargne, les agents réalisent des investissements (I). Ils
 - achètent de nouveaux biens d'équipement (ex : machines, ordinateurs, logiciels, bâtiments), qui serviront à leur tour à produire d'autres BS.
 - (re)constituent divers stocks (ex : réparation en profondeur d'une maison, accumulation de produits en attente d'être vendus ou de matières premières).
- transfert en capital :
 - pour financer ses investissements, un agent peut bénéficier d'un transfert en capital (TK) en provenance d'un autre agent
 - tout comme les TC (cfr. section 7.5), les TK sont sans contrepartie
 - mais contrairement aux TC (qui en contribuant aux RD des agents facilitent leur consommation courante), les TK ont pour but de faciliter les dépenses d'investissement. Ex : aide de l'Etat aux ménages pour l'isolation de leurs maisons.

8.4.2 Capacité de financement

- définition : la capacité de financement (CF) d'un agent désigne ce qui reste de son épargne après prise en compte de ses dépenses d'investissement et des TK
- les flèches entre les niveaux 5 et 6 montrent les liens entre épargne, CF, I et TK
- la formule est identique pour tous les agents :

$$CF_i = S_i - I_i + TK_i^+ - TK_i^- = S_i - I_i + TK_{ni} \quad (4)$$

où :

- i désigne l'agent considéré (i = m, e, E, RM)
- TK_i^- et TK_i^+ désignent respectivement les TK payés et reçus par l'agent i
- la différence $TK_n = TK_i^+ - TK_i^-$ désigne le TK net de l'agent (le TK net est négatif si les TK payés sont supérieurs aux TK reçus).
- remarques :
 - l'investissement du RM est nul par convention (ex : dans les comptes de la France, la construction par Toyota d'une nouvelle filiale en France est comptabilisé dans l'investissement de l'agent macroéconomique « entreprises » et non du RM)
 - comme tout TK payé par un agent est reçu par un autre, il en découle que la somme des TK nets de l'ensemble des agents est nulle
- CF peut être positif ou négatif. Si
 - $CF > 0$, alors on dit que l'agent dégage une capacité de financement
 - $CF < 0$, alors on dit que l'agent est en besoin de financement (BF).
- empiriquement, si on considère les agents macroéconomiques en France, on observe que :
 - les ménages dégagent une CF (mais il existe des ménages particuliers en BF)³⁶
 - la situation est variable dans le temps pour les entreprises
 - l'Etat a généralement un BF (et la crise actuelle n'arrange rien !)

³⁶ Remarque: il existe des différences notables entre pays (ex : les ménages étatsuniens ont été globalement en BF à la fin des années 1990).

8.5 Niveau 7 : Variations des actifs suite aux I, CF et « autres »

Les flèches entre les niveaux 6 et 7 montrent comment les I, les CF et les opérations dites « autres » contribuent à la variation de différentes catégories d'actifs.

8.5.1 Variations suite aux I et CF

- les I se traduisent par une variation positive des actifs réels produits (ARP) de l'agent. En revanche, ils n'affectent pas les actifs réels non produits (ARNP). En conséquence :

$$\Delta AR_i^k = \Delta ARP_i^k = I_i$$

où l'exposant « k » indique que ces variations d'actifs sont liées aux opérations en capital physique (en d'autres termes aux opérations d'investissement).

- les CF se traduisent par une variation des AF de l'agent i :

$$\Delta AF_i^f = CF_i \quad (5)$$

où l'exposant « f » indique que ces variations d'actifs sont liées aux opérations financières.

- peu importe l'agent, il importe de bien comprendre que c'est son épargne qui finance à la fois ΔAR^k et ΔAF^f . Ex : mon épargne en 2009 se monte à 3000 €. Elle me permet de réaliser des travaux d'isolation de ma maison pour 2500 €. Le solde est ma CF (3000 - 2500 = 500 €). Cette CF finance à son tour une $\uparrow$ de mes AF, par ex. de mon compte courant pour 500 €. Au niveau de mon CP (cfr. point 8.1.2), mon épargne contribue dans cet exemple à une variation positive de mes actifs réels (+ 2500 €) et de mes moyens de paiements (+ 500 €).

- Que se passe-t-il si l'agent enregistre un besoin de financement (une CF négative) ? Alors la formule précédente implique que $\Delta AF^f < 0$; l'agent a dû s'endetter ou vendre des actifs financiers pour couvrir son besoin de financement.

8.5.2 Variations suite aux opérations « autres » (OA)

- par OA, on entend différentes causes de variation de détention d'actifs qui ne sont pas liées aux opérations courantes de l'agent. Les OA ne sont pas liées à l'épargne ou à la désépargne de l'agent (contrairement aux I et CF). Schématiquement, ces causes concernent :

- les plus-values ou moins-values affectant la valeur des actifs (c-à-d des augmentations ou diminutions de leurs prix)
- des événements favorables ou défavorables affectant le volume des actifs (ex : découverte d'un nouveau gisement de fer, destruction d'un bâtiment suite à un incendie)
- l'usure des actifs réels (véhicules, bâtiments,...)
- l'apport de nouveau capital par le propriétaire (concerne uniquement les entreprises)

- certaines OA affectent toutes les composantes des actifs (ARP, ARNP, AF), à l'exemple d'une plus-value qui peut s'observer aussi bien pour une maison, une ressource naturelle ou une action. Au contraire, la consommation de capital fixe (l'usure du capital) ne concerne que les ARP.

- dans le schéma, les OA sont symbolisées par la variable Z. Elles se traduisent par une variation de l'ensemble des actifs de l'agent i égale à :

$$\Delta A_i^{au} = Z_i$$

où l'exposant « au » indique que ces variations d'actifs sont « autres », c-à-d non liées aux opérations courantes.

8.5 Niveaux 9 et 10 : Variations des actifs suite à l'échange ou à l'endettement

Les flèches entre les niveaux 10 et 9 montrent qu'un agent peut modifier sa détention d'actifs par l'endettement ou par l'échange.

8.5.1 Variation des actifs par endettement

- dans ce cas, l'agent acquiert un actif en s'endettant auprès d'un autre agent (ex : j'achète un appartement en contractant un emprunt hypothécaire auprès d'une banque).
- la variation des actifs de l'agent i par endettement s'écrit :

$$\Delta A_i^d = \Delta D_i \quad (6)$$

où ΔD est le montant de l'endettement contracté, l'exposant « d » indiquant que l'origine de la variation d'actif est une dette.

8.5.2 Variation des actifs par l'échange

- dans ce cas, l'agent acquiert un actif en cédant un autre. Il y a échange d'actifs (ex : si j'achète une action Oréal, j'échange en fait cette action contre de la monnaie).
- si AV est le montant de l'échange, la valeur de certains actifs détenus par l'agent s'accroît de AV, tandis que la valeur de certains actifs détenus par l'agent diminue de AV. En conséquence, la variation du total des actifs de l'agent i suite à ses opérations d'achats/ventes est nulle :

$$\Delta A_i^{av} = 0 \quad (7)$$

où l'exposant « av » indique que ces variations d'actifs sont obtenues via échange (par achats/ventes).

8.6 Niveau 8 : Variation totale d'actifs et variation de la VN

8.6.1 Variation totale d'actifs

- les flèches entre les niveaux 7 et 8 d'une part, et entre les niveaux 9 et 8 d'autre part, montrent comment les variations d'actifs étudiées ci-dessus contribuent à la variation totale d'actifs détenus par l'agent i
- cette variation totale est simplement la somme des différentes variations résultant des opérations courantes, des opérations "autres", de l'endettement et des échanges :

$$\begin{aligned} \Delta A_i^{\text{tot}} &= \Delta A R_i^k + \Delta A F_i^f + \Delta A_i^{au} + \Delta A_i^d + \Delta A_i^{av} \\ &= I_i + C F_i + Z_i + \Delta D_i \end{aligned} \quad (8)$$

8.6.2 Variation de la VN

- la formule précédente permet de préciser les causes de la variation de VN de l'agent. En effet, la formule (3) appliquée à l'agent i s'écrit :

$$\Delta VN_i = \Delta A_i^{\text{tot}} - \Delta D_i$$

Ce qui devient, en utilisant la formule (8) :

$$\Delta VN_i = \Delta AR_i^k + \Delta AF_i^f + \Delta A_i^{\text{au}} + \Delta A_i^d + \Delta A_i^{\text{av}} - \Delta D_i$$

En vertu des formules (6) et (7), l'équation précédente se simplifie :

$$\Delta VN_i = \Delta AR_i^k + \Delta AF_i^f + \Delta A_i^{\text{au}} \quad (9)$$

En d'autres termes, ΔAR^k , ΔAF^f et ΔA^{au} sont les seules variations d'actifs qui se traduisent par une variation de la VN, et donc par une variation effective de la richesse effective de l'agent. Au contraire, un agent qui acquière un actif via endettement n'est pas plus riche pour autant !

- par ailleurs, il importe de rappeler que parmi les 3 variations d'actifs déterminant la variation de VN (cfr. formule (9)), ΔAR^k et ΔAF^f sont les seules variations d'actifs qui résultent de l'épargne, qui elle-même découle des activités courantes, qui elles-mêmes démarrent avec la production (cfr. niveau 1 de la Figure 7.1). Au contraire, les autres variations d'actifs (ΔA^{au}) ne traduisent pas une activité de production économique.